

Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

Séance de la soirée du 19 juin 2013

6210-10-001

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. MICHEL GERMAIN, président
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES EFFETS LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION
DES RESSOURCES NATURELLES
SUR LES NAPPES PHRÉATIQUES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE,
NOTAMMENT CEUX LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION GAZIÈRE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 19 juin 2013 à 19 h
Centre récréatif de l'Étang-du-Nord
1349, chemin de La Vernière
L'Étang-du-Nord

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 19 JUIN 2013
 SÉANCE DE LA SOIRÉE
 MOT DU PRÉSIDENT 1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 ÉCOLE AUX IRIS..... 2
 Mme Magali Fournier
 Mme Élise Painchaud
 M. PAUL HÉBERT 3
 CSSS DES ÎLES 9
 Mme Hélène Chevrier
 Mme ANNIE LANDRY (À HÉLIER) 16
 ATTENTION FRAGILES 20
 Mme Danielle Giroux
 Mme Marie-Ève Giroux
 REPRISE DE LA SÉANCE
 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE..... 32
 M. Marc-Olivier Massé
 Mme NATALIA POROWSKA (par téléphone)..... 42
 COMITÉ ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE..... 50
 M. Yves Martinet
 DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE UNÎLE 53
 M. Jonathan Godin
 M. GHISLAIN CYR..... 54
 REPRISE DE LA SÉANCE
 M. PIERRE CHEVRIER 60
 M. RAYMOND GAUTHIER 65
 Mme SHIRLEY LABELLE 66
 MOT DE LA FIN 68

**SÉANCE DU 19 JUIN 2013
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

10 Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière.

Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet au moyen de la webdiffusion.

15 Je suis Michel Germain, je préside cette Commission d'enquête et je suis secondé par le commissaire Jacques Locat.

20 Nous allons poursuivre avec les présentations des mémoires par les participants. Le temps imparti pour la présentation est de quinze (15) minutes par présentation avec, le cas échéant, quelques minutes pour échanger avec la Commission. En fin de séance, il sera possible d'exercer un droit de rectification des faits.

25 Les personnes qui désirent faire une telle rectification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière. Je rappelle que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger des faits ou les données et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant.

30 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre à la fin de chacune des séances et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

35 J'aimerais vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein. Toute personne, quelle que soit sa position, doit se sentir à l'aise d'être ici ou de présenter. Je demande votre collaboration pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation. Également, aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience.

40 Je vous rappelle également que les séances sont enregistrées.

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
ÉCOLE AUX IRIS**

PAR LE PRÉSIDENT:

45

Maintenant, sans plus tarder, je vais inviter nos premiers participants qui sont deux (2) élèves de l'École aux Iris. Alors j'invite madame Magali Fournier ainsi que madame Élise Painchaud à s'avancer à la table des intervenants qui est devant la Commission.

50

Alors mesdames bonsoir et à vous la parole.

PAR Mme DORINE RENAUD:

55

Juste pour vous dire que je m'appelle Dorine Renaud. Bonjour. Je suis enseignante à l'École aux Iris avec des élèves de 5^e et 6^e année, de onze (11) et douze (12) ans, et je vous présente deux (2) de mes élèves qui viennent nous présenter un PowerPoint. Il s'agit d'Élise Painchaud onze (11) ans puis Magali Fournier onze (11) ans.

PAR Mlle ÉLISE PAINCHAUD et Mlle MAGALI FOURNIER:

60

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

65

Merci pour la présentation. D'ailleurs, c'était une question, mais vous avez répondu lors de la dernière diapositive. Donc vous avez préparé ça avec votre classe, c'est ce que j'ai bien compris, donc ça vient confirmer la question que j'avais à ce moment-là.

PAR LE COMMISSAIRE:

70

Est-ce que ça consomme autant d'huile à patates frites aux Îles? Vous aimez ça, les patates frites?

PAR Mlle ÉLISE PAINCHAUD:

75

Non, c'était pas mon idée, en tout cas.

PAR Mme DORINE RENAUD:

80

C'était qui, ça?

PAR Mlle ÉLISE PAINCHAUD:

C'est Ismaël.

85 **PAR LE COMMISSAIRE:**

OK, merci.

90 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

PAR Mlle ÉLISE PAINCHAUD et Mlle MAGALI FOURNIER:

95 Merci.

PAUL HÉBERT

100 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter monsieur Paul Hébert à s'avancer à la table des intervenants.

105 Bonsoir monsieur.

PAR M. PAUL HÉBERT:

110 Bonsoir. L'eau ou le pétrole aux Îles-de-la-Madeleine! Introduction! Les Îles-de-la-Madeleine, l'eau potable, quels sont les contaminants, les risques, les conséquences, les solutions pour remédier aux problèmes et la conclusion.

115 Je vais essayer à passer vite un peu sur les Îles et l'eau potable, parce qu'il y en a plus expérimenté que moi qui ont passé avant moi.

Ça fait que les Îles-de-la-Madeleine!

LECTURE DU MÉMOIRE (Diapo 1A)

120 **FIN DE LA LECTURE (Diapo 1A, fin)**

Ainsi que le tourisme.

LECTURE DU MÉMOIRE (Diapo 2B)

125 **FIN DE LA LECTURE (Diapo 3B, "Fertilisants agricoles.")**

Avec les agriculteurs qu'on a ici aux Îles, c'est moins d'inquiétudes que les pétrolières.

130 On a les pétrolières, Corridor Resources et celle qui nous concerne, Gastem. En passant, qui va donner aucun emploi ici aux Îles-de-la-Madeleine pour le pétrole, ça a été confirmé au forum sur les hydrocarbures par Mario Lévesque qui fait partie de l'AFSPG.

135 Ça ici, c'est une lettre que Gastem a communiqué avec la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Cette lettre, c'est Jeannot Gagnon qui a fait la demande pour Gastem, ça lit comme suit.

LECTURE DE LA LETTRE (Diapo 3C)

140 **FIN DE LA LECTURE (Diapo 3C)**

Le secteur de Fatima! Peut-être que le monde le voit pas comme il faut, mais tous les petits points bleus qu'il y a sur la carte, c'est des puits privés. Ça, c'est la zone où Gastem a demandé l'étude. Si vous voyez ici, c'est une carrière, cette zone a été ciblée.

145 Ici, où ce que c'est qu'est le quai du Cap-Vert, et un autre ici à l'extérieur de la zone qui a été ciblée. Ça, c'est l'élévation avec les buttes, les collines.

150 Ça, c'est la cible 1 de la carrière, si on met un bassin là pour retenir les eaux usées, c'est en élévation, si jamais il y a une fuite, quelque chose, ça y passe.

Cible 2, site touristique qui est en train de se développer.

Le site 3, il est en dehors de la zone d'étude.

155 Havre-aux-Maisons! C'est dur à voir là, c'est un peu la même chose. Tous les points bleus, c'est tout des puits privés. Ça, c'est la zone d'étude que Gastem a demandée.

L'île Rouge que vous voyez ici est à l'extérieur de la zone d'étude, une colonie d'oiseaux.

160 L'île Paquet qui se trouve ici, propriété privée, zone ciblée par Gastem. Colonie d'oiseaux.
Le propriétaire n'a jamais été consulté.

165 La zone d'étude encore! Ici, vous voyez le corridor de l'approche de l'aéroport. Si jamais
quelque chose se passait avec une plate-forme de forage, qu'est-ce qui arrive avec la zone
d'approche de l'aéroport?

170 L'île Paquet, cible 4 et cible 5 sur le bord des falaises jusqu'au Cap-Rouge, où ce que la
population a des chalets d'été, qui est très achalandée durant l'été, je vois pas la possibilité de
mettre une plate-forme de forage là.

Je vais y aller de même parce que là, j'ai de la misère avec le bras!

175 Les conséquences! Les risques d'une nappe phréatique contaminée, l'environnement, on l'a
déjà vécu. En 1970, deux cents tonnes (200 t) de mazout contaminé aux BPC contamine les
dunes des Îles-de-la-Madeleine. Plus de cent cinquante mille (150 000) à deux cent mille
(200 000) sacs de plastique ont été remplis, ont été enterrés dans les dunes à soixante mètres
(60 m) de la mer.

180 Mai 2009, la Garde côtière canadienne a discrètement déterré six cent cinquante (650) sacs
de sable contaminé aux BPC dans la dune de l'Ouest des Îles-de-la-Madeleine.

La faune, bien ça, le vétérinaire qui était là, à ce moment-là, pourrait vous en parler plus que
moi, parce qu'il a nettoyé sa part d'oiseaux.

185 Contamination sonore et visuelle et l'après-forage. Là, je me doute qu'ils doivent avoir pris la
meilleure pour mettre sur Internet, elle paraît pas pire!

Le forage, gisement métallique, forage au diamant et forage d'hydrocarbures.

190 L'après-forage! Ça, c'est des données qui viennent du ministère des Ressources naturelles,
c'est pas moi qui les a inventées.

195 Les puits d'hydrocarbures aux Îles-de-la-Madeleine, il y en a dix (10) sur la carte. On va
commencer par celle-là, Havre-Aubert, vu que c'est ma place! Ce que vous voyez là, où ce qu'il y
a les trois (3) puits, c'est un secteur qui est achalandé. Je sais pas si vous avez entendu parler de
nos fameux châteaux de sable! En 2007, dix-sept mille (17 000) visiteurs, trois cent cinquante-trois
(353) bénévoles.

Je vais sauter aux prochaines!

200 Le puits GZ 13. Ici, on a toutes les coordonnées, 1972, ça a été fait par SOQUEM. État du puits, inconnu. Ils ont été jusqu'à six cent vingt et un mètres (621 m).

205 Le pourcentage du puits qui a été coffré et bouché avec du ciment, données incomplètes et inexactes. Le puits, le voilà! N'oubliez pas que vous êtes sur une zone achalandée. Au-dessus de dix-sept (17 000), près de vingt mille (20 000) personnes vont là, les enfants courent, un accident peut arriver, qui est responsable de ces puits-là? Vous le voyez.

210 GZ 14! 1972, encore SOQUEM, état du puits, encore inconnu. Six cent dix mètres (610 m) de profondeur.

Pourcentage du puits qui a été coffré ou bouché avec du ciment, données incomplètes et inexactes encore. 14. Asteur, il est tout près du sol. J'ai été le plus loin que j'ai pu avec ma main dans le tuyau, on appelle ça un tuyau, il est là, ça paraît bien!

215 Le GZ 12! 1972 encore, SOQUEM. État du puits, inconnu. Profondeur, six cent dix mètres (610 m). Pourcentage du puits qui a été coffré ou bouché avec du ciment: données incomplètes et inexactes.

220 Il n'y a plus rien. Où ce que c'est que vous voyez le GPS, c'est là qu'est le puits. Il est pas loin de la mer.

225 Puits inconnu! Celui-là, c'est un puits d'hydrocarbures. C'est un forage au diamant où ce que c'est qu'ils prennent les carottes, je pense bien que je vous apprendrai rien! Il se trouve là, entre les deux (2) de tout à l'heure.

Le point rouge, c'est lui qui est là. Ça, c'est lui dans le foin de dune, un enfant tombe là-dessus, qui est-ce que c'est qui est responsable? Lui par contre, on voit qu'il a été mis du ciment. Un parmi tant d'autres.

230 Puits numéro GZ 11 à Millerand en 1974, celui-là, il est intéressant! Celui-là, il m'a joué un tour. Avoir su, je m'aurais engagé une secrétaire. Je vais y aller de même!

235 Détails, 1974, SOQUEM. État du puits, inconnu. Profondeur, sept cent quarante-neuf mètres (749 m). Coffrage, bouchon s'il y a lieu. Pourcentage du puits qui a été coffré ou bouché avec du ciment: données incomplètes ou inexactes.

La position, quarante-sept degrés treize zéro quatre virgule neuf Nord ($47^{\circ} 13' 04,9''$ N), soixante et un cinquante-huit cinquante-neuf virgule quatre Ouest ($61^{\circ} 58' 59,4''$ O).

240 Normalement, sur la carte, c'est lui qui est là. Celui-là qui est ici, le point vert, ça, c'est un forage au diamant pour prendre des données.

Je voudrais que vous portiez une attention particulière ici sur le lac. Vous m'excuserez, parce que j'ai de la misère avec la souris!

245 Vous voyez, normalement, c'est lui qui est un puits d'hydrocarbures, c'est pas lui.

Quand j'ai vu les données, j'ai dit, il y a de quoi qui marche pas, je m'ai ramassé dans le lac avec les données, en plein ici. Les données sont fausses.

250 Les meilleurs pour me le dire, c'est les aînés, les vieux. J'ai rentré dans la maison, puis je lui ai demandé. Ah, il dit oui, ils ont creusé. J'ai dit, ils ont tu creusé là-bas? Non, il dit, ils ont creusé ici en face de chez moi. La flèche qu'il y a là, ils ont creusé l'autre bord du chemin ici dans les quenouilles. Ils ont pogné un vide, ils ont cassé la mèche, ils ont tout laissé ça là, puis ils sont partis.

255 Pour faire exprès, où ce que c'est que j'ai pris la photo sur cette maison-là, une couple d'années après, elle a commencé à enfoncer. La fondation a commencé à enfoncer.

260 Vous voyez l'entrée de maison qu'il y a ici, c'est le voisin, ça. Lui, sa maison s'est enfoncée assez qu'il a été obligé d'exproprier. Drôle de coïncidence! Il a tu pogné une veine d'eau salée qui est reliée avec un vide, on le saura jamais. Mais c'est une drôle de coïncidence pour moi.

265 Puis les données sont fausses en plus. Si les données sont inexactes au gouvernement, que les pétrolières peuvent donner n'importe quoi qu'est-ce qu'ils veulent, je sais pas où ce que c'est qu'on s'en va.

270 Des solutions pour remédier aux problèmes? Bien, il y a les éoliennes. En passant, c'est pas le seul qui a cassé la mèche. Corridor Resources qui a foré à Fatima, j'ai été sur le dessus du puits, je m'ai arrêté à celui-là, parce que j'ai dit, là, je suis en train de faire la job du gouvernement!

À l'œil nu, il n'y a plus rien qui paraît, mais le puits est encore là. Ils ont cassé la mèche, eux autres aussi. Puis c'est eux autres qui veulent forer à Old Harry!

275 Solution pour remédier aux problèmes? Les éoliennes. On peut prendre ce chemin-là. On n'arrivera peut-être bien pas tout de suite, mais en tout cas, c'est plus "safe" que le pétrole.

Le solaire, une autre alternative.

280 Les règlements! En passant, je veux remercier l'Agglomération, parce que ça, c'est
l'ancienne version. La nouvelle est meilleure que celle-là. Il y a plus de cercles, je l'aime mieux, la
nouvelle. Ça bloque plus de chemins si la loi du gouvernement passe pas.

285 Solution pour remédier, bien, moratoire aux Îles-de-la-Madeleine et dans le golfe Saint-
Laurent.

Dans le golfe Saint-Laurent, parce que si Corridor Resources manque sa "shot", la nappe
phréatique peut être contaminée par eux autres aussi. On sait pas qu'est-ce qu'il y a en dessous,
que ce soit ici ou que ce soit là, on sait pas à quoi c'est on va faire face.

290 En conclusion!

LECTURE DE LA CONCLUSION (Dernière diapo)

295 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

300 Merci monsieur Hébert pour votre présentation. J'aurais un point! Selon les différentes
figures que vous nous montrez sur les puits, c'est indiqué SOQUEM. SOQUEM, c'est l'ancienne
société d'État pour l'exploration minière et non la SOQUIP qui était pour l'exploitation pétrolière.

305 Donc ce que j'en comprends, ces différents puits là étaient des puits probablement de
recherche dans le temps pour les gisements de sel, c'est ce que je comprends de ces données-là.

Mais néanmoins, c'est intéressant, parce qu'on voit quand même à plusieurs endroits où les
têtes de puits font carrément saillie...

PAR M. PAUL HÉBERT:

310 Je ne veux pas vous manquer de respect, mais sur la page, c'est hydrocarbures qui est
marqué. Et quand j'ai parlé au ministère à Québec, il m'a confirmé que c'était dix (10) puits
hydrocarbures.

315 Alors pour moi, ça reste des puits hydrocarbures. Je tournerai pas autour du pot pour dire,
pour faire des recherches, il y a des puits, des forages au diamant qui ont été faits. Ils sont sur un
autre site, c'est une autre page, et ceux métalliques sont sur une autre page aussi.

320 Ceux-là, c'est hydrocarbures. Sinon, je m'aurais pas amusé à venir ici pour tout expliquer
ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

325 On pourra adresser une question au ministère des Ressources naturelles.

 Nous vous remercions pour votre présentation. C'est intéressant néanmoins pour les têtes
de puits qui font saillie, qui peuvent présenter un risque de blessure pour les gens. Disons qu'on
en prend bonne note.

330 **PAR M. PAUL HÉBERT:**

 Puis ça, c'est juste côté sud des Îles. L'autre bord, il y en a cinq (5) autres l'autre bord à part
ceux que j'ai pas identifiés.

335 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 Nous vous remercions.

340

CSSS DES ÎLES

PAR LE PRÉSIDENT:

345 Alors nous allons inviter notre prochain participant qui est le CSSS des Îles, je vais inviter
madame Hélène Chevrier à s'avancer.

 Bonsoir madame.

350 **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

 Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

355

 À vous la parole.

PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:

360 Bonsoir. Moi, je suis du Centre de santé; depuis plusieurs années, je représente le Centre
de santé sur la Table de concertation sur les hydrocarbures, puis, bien, il m'a semblé important que
notre établissement apporte tout ce qu'il pouvait apporter en fait d'informations qui pouvaient vous
aider dans vos travaux, et puis la Direction générale a donc acquiescé que je fasse ce rapport ou
ce mémoire.

365 Par contre, j'ai pas rencontré le conseil d'administration, donc c'est pas une position politique
à l'endroit d'éventuels projets d'exploitation ou d'exploration du gaz aux Îles.

370 Au fait, quand on parle de conserver l'eau potable, en fait, on parle de conserver la santé des
gens et la santé des écosystèmes. Donc c'est ce lien qui amène le Centre de santé aussi à se
préoccuper de ces questions.

375 Donc aux questions de faisabilité technique puis de contrôle d'accidents puis de redevances,
puis de retombées économiques bien essentielles, l'analyse doit aussi considérer le devenir des
communautés, la santé et leur bien-être.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Il me fait plaisir...")

380 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, "... exercice
démocratique.")**

385 Ma présentation sera quand même assez courte, et j'avais pensé de le faire comme en
quatre (4) temps! Donc un peu se situer les questions de développement de communautés dans
des projets comme ceux-là et la santé là-dedans; ensuite, en prenant connaissance de l'ensemble
des documents; il y a quelques recommandations ou questions qui se sont posées, je voudrais
vous en faire part; puis ensuite, il y aura quelques recommandations puis une conclusion.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Dans son Plan...")

390 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... en santé.")**

395 Donc en annexe, je vous ai donné, à partir du Programme national de santé publique, ce
qu'on entend par soutenir le développement des communautés. Donc ce qu'on dit dans ça, on va
dire que le développement des communautés, ça implique une action centrée sur un territoire local
d'appartenance et tenant compte de tous les axes de développement, et ce type de
développement, des communautés, ça a certains principes fondamentaux!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, 5^e paragraphe, 1^{er} tiret, "La participation...")

400 **FIN DE LA LECTURE (Page 13, 6^e paragraphe, dernière ligne, "... la maladie d'Alzheimer.")**

Et ça, c'est pas moi qui vous dis ça, c'est les données vraiment de Santé publique.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, dernier paragraphe, 2^e ligne, "En favorisant...")

405

FIN DE LA LECTURE (Page 14, 2^e ligne, "... d'une collectivité.")

Je vous ai donc mis ce texte-là et la référence, comme quoi c'est important de considérer dans les projets les questions de santé.

410

Je vous ai ensuite donné un rapide coup d'œil qui est là encore une production de la Direction de santé publique de notre région sur l'état de santé et de bien-être de notre population. Alors vous aurez une série de chiffres et la référence pour en avoir plus si vous avez besoin.

415

Je pense que je vais passer par-dessus ces chiffres, vous pourrez en prendre connaissance, puis les gens ici connaissent le milieu.

420

Mais en rapport avec le sujet de ce soir, les effets liés à l'exploration et à l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, le Centre de santé, on a été légèrement actif, en tout cas, au cours des dernières années, soit, bon, il y a cette Table de concertation sur les hydrocarbures sur laquelle il y a des membres, et c'est moi-même.

425

Ensuite, en janvier 2011, on a transmis une lettre au ministre de l'Environnement dans laquelle on relevait quelques leçons qu'on pouvait tirer de l'implantation de la mine de sel, parce qu'à cette époque-là aussi, il avait fallu vraiment faire enquête et audience publique, et on vous a joint la lettre et les références en rapport avec ça.

430

Ensuite, en février 2012, dans le cadre de la consultation sur l'évaluation environnementale stratégique du développement des hydrocarbures dans le golfe, le Centre de santé a également transmis quelques documents et des commentaires qui sont annexés.

435

Dans un autre ordre d'idées, on peut vous dire qu'au Centre de santé, on a besoin d'énergie dans le sens où on a assumé, ces dernières années, une dépense annuelle de trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$) en électricité pour les sept (7) installations sur le territoire.

Ensuite, du côté de la consommation d'eau, bien, on fait partie des grands consommateurs d'eau de l'archipel avec une consommation moyenne de cent trente mètres cubes (130 m³) par

jour, selon les données de la municipalité 2009-2011. J'ai dit on est les plus grands sinon le plus grand consommateur, maintenant qu'il y a moins d'usines.

440

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, milieu après la 3^e puce, "Des efforts d'économie...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... recommandations.")

445

Donc pour ce qui était des puits abandonnés, bien, je pense que ça fait suite vraiment à ce que monsieur Hébert disait tantôt. On se pose la question!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, colonne de droite, 1^{re} puce, "Quelle est...")

450

FIN DE LA LECTURE (Page 6, colonne de droite, 2^e puce, dernière ligne, "... mode de vie...")

455

Là-dessus, peut-être je peux juste – le tableau que j'ai annexé, il est tout à fait imparfait, bien, le reste aussi – mais je voudrais peut-être juste, parce que ça, on se le dit pas souvent entre nous non plus, mais c'est vraiment des questions de mode de vie qui ont changé et qui changent assez rapidement. Tout simplement, j'ai pris une statistique de 61, et quand on se compare en 2006 et 2011, c'est assez quand même surprenant

460

Parce qu'en 61, on était une population, en nombre, à peu près équivalente, soit douze mille quatre cent soixante-dix-neuf (12 479) en 61, puis on est douze mille sept cent quatre-vingt-cinq (12 785), selon le dernier recensement 2011.

Mais par contre, en nombre de familles on était deux mille cent quatre-vingt-dix-neuf (2199) en 61 et on est trois mille neuf cent quatre-vingts (3980) maintenant. C'est le double de familles.

465

Mais on peut voir qu'à l'époque, on était cinq point six (5,6) en moyenne et aujourd'hui, on est deux point sept (2,7) par famille, de personnes dans les maisons. Mais l'impact sur le territoire, on peut le voir en nombre d'habitations où ce qu'à l'époque, il y avait dix-huit cents (1800) maisons ou résidences et qu'on en a maintenant six mille cent cinquante-trois (6153) et là-dessus, il y en a cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5382) qui sont occupées par des résidents. Il y a donc un parc habitations qui est au-delà de l'occupation résidente permanente.

470

Et bon, il y a des différences aussi sur la propriété. On est un peu moins de propriétaires qu'on l'était.

475

Ensuite, bon, à l'époque, j'ai pas les chiffres pour aujourd'hui, mais à l'époque, en 61, ça fait quoi, ça fait cinquante (50) ans, eh bien, on avait dans nos maisons l'eau courante, l'eau chaude et l'eau froide, et il n'y avait que huit cents (800) maisons qui l'avaient sur un nombre de maisons de

480 dix-huit cents (1800). Ça veut dire qu'aujourd'hui, il y en a qui ont plus d'un système. Les baignoires, en tout cas, les chasses d'eau, les réfrigérateurs, on n'en avait pas beaucoup à l'époque.

485 Le nombre de véhicules qui était enregistré en 61, pour le même nombre de citoyens, il y en avait deux mille (2000) et aujourd'hui, on a douze mille cent quarante-quatre (12 144) véhicules immatriculés au ministère des Transports et là-dessus, il y a seize cents (1600) véhicules hors route.

Et puis l'archipel n'a pas grandi, mais on avait à l'époque cent trente milles (130 SM) de route, soit deux cent neuf kilomètres (209 km), et on en a trois cent vingt-cinq (325 km) aujourd'hui.

490 À l'époque, il y en avait quarante milles (40 SM) qui étaient asphaltés.

Le revenu moyen, ça, c'est la même chose, les proportions sont assez épouvantables.

495 Et puis par contre, quand on regarde le pourcentage du revenu qui provenait des transferts gouvernementaux, c'était vingt-six point deux (26,2 %) et aujourd'hui, c'est vingt-sept virgule quatre pour cent (27,4 %) de transferts gouvernementaux dans les revenus familiaux.

500 Donc c'est ça, j'ai placé là pour augmenter un peu le portrait humain, et j'ai porté à votre attention aussi trois (3) documents qui sont relatifs aux particularités de la vie et de la gestion des milieux insulaires, soit un document qui, dans un cas, c'est un article qu'on m'avait demandé il y a déjà quelques années, en 2004 ou 5, et puis les deux (2) autres sont des avis donnés par la Commission européenne, parce qu'eux, ils ont vraiment une section d'aide aux milieux insulaires, alors il y a, je dirais, des comparaisons parfois qu'on peut faire.

505 Ensuite, j'ai placé aussi l'Institut de santé publique à propos des principes, quand il y a des projets, la gestion du risque, c'est quoi les principes là-dessus, donc la primauté de la santé sur les autres considérations, la prudence, afin d'éviter ou de prévenir les effets néfastes, la rigueur scientifique en cours de processus, l'équité dans le partage des bénéfices et des inconvénients, la transparence et l'ouverture à toutes les parties intéressées à toutes les étapes du processus de
510 gestion.

Et ces démarches de gestion de risque, on dit que là encore, ça vise le renforcement de la capacité d'action des communautés.

515 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Chevrier, je vais vous demander si vous pouviez conclure en trois (3) minutes.

PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:

520 Je m'en vais tout de suite sur les recommandations!

Bien, peut-être juste faire remarquer aussi que de façon globale, bien, la lecture des documents qui nous sont soumis, ça confirme qu'il y a effectivement du pétrole ou des gaz qui sont aux alentours, et puis en fait, on cherche à aller les exploiter ou les identifier, les évaluer pour pouvoir les exploiter.

525 Puis juste une remarque! Dans la lecture de ça, c'est vraiment pas facile pour un citoyen, parce qu'il y a des ambiguïtés dans les unités de mesure, dans les termes qui sont utilisés puis les désignations des formations, etc., vous pourrez voir les commentaires.

530 Donc si je m'en vais dans les recommandations! Au fait, on reprend les recommandations qui avaient été données aussi en 2011 qu'on avait transmises au ministre de l'Environnement, c'est-à-dire!

535 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, dernière puce, 1^{re} ligne, "Que soit considéré...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 3^e puce, dernière ligne, "... sur l'environnement...")

540 Devrait être aussi considéré.

Puis le règlement qu'a fait la municipalité, je pense qu'il faudrait le rendre comme, le faire accepter.

545 Et puis bien, c'est ça, il y a les aquifères.

Au fait, les revendications qui ont été répétées par le milieu depuis des années, on les a résumées!

550 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, avant-dernière puce, "Information fiable...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernière puce, 1^{re} ligne, "... aux îles...")

555 Je me demandais si ça serait possible, peut-être même de prolonger votre mandat, et de l'étendre pour être capable d'aborder l'ensemble de ces questions.

Puis je terminerais en disant!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, Conclusion)

560 **FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)**

Et voilà!

PAR LE PRÉSIDENT:

565

Merci madame Chevrier.

En même temps, je vous remercie pour les différentes références que vous pouvez nous donner, ça peut nous aider.

570

Pour ce qui est du rapport fait par l'UQAR, il peut y avoir des éléments auxquels on va se référer, mais dans notre propre rapport, nous vérifions, nous nous assurons d'avoir les sources exactes d'information, donc pour nous assurer qu'il n'y a pas d'erreur – en tout cas, nul n'est à l'abri de l'erreur – mais disons que dans notre processus de notre propre contrôle de qualité, lorsqu'on met des ajouts dans le rapport, on va toujours aux documents sources effectivement pour établir notre analyse.

575

Donc ce que vous nous référez peut nous être utile effectivement. Déjà dans les questions que vous posez, bon, dans un tableau que vous avez fait, effectivement, nous, on a commencé déjà à regarder différents points et on va essayer d'éclaircir tous ces points-là bien entendu pour que ce soit clair dans notre rapport.

580

PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:

585

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie de votre contribution. Monsieur Locat.

590

PAR LE COMMISSAIRE:

Je voudrais peut-être aussi souligner les informations socioéconomiques, je pense qu'elles sont très pertinentes, elles ajoutent au dossier de madame Chaillou.

595

Peut-être une petite question, est-ce qu'à votre connaissance, est-ce qu'il y a eu des problèmes dans la région ici, associés à la gestion des eaux usées domestiques et les puits d'alimentation des maisons, les puits individuels?

600 **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

Je pourrais vérifier, parce que ça, c'est pas les maladies comme telles, hydriques, je peux vérifier si au Centre de santé, on a identifié, on a eu connaissance de problèmes de cette nature-là.

605 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci madame.

610 **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

615 Alors je vous remercie.

ANNIE LANDRY (À HÉLIER)

620 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter madame Annie Landry à s'avancer.

625 Bonsoir madame.

PAR Mme ANNIE H. LANDRY:

630 Bonsoir. C'est Annie H. (À Hélier) Landry, parce que c'est la grand-mère. L'autre Annie, c'est la jeune.

PAR LE PRÉSIDENT:

635 On commence à réussir à faire la distinction maintenant.

PAR Mme ANNIE H. LANDRY:

Les gens nous mélangent, puis pourtant!

640 Il y a une image qui va apparaître, là!

645 Alors le 26 et le 27 juin 2012, mon conjoint et moi, on a été invité par le Secrétariat international de l'eau pour un séminaire de citoyens à Québec, des gens qui habitent la région des Grands Lacs, du Saint-Laurent, de l'estuaire et du golfe, et j'ai été beaucoup marquée par cette expérience de deux (2) jours de réflexions, de conférences de toutes sortes, de films, de discussions, et j'ai réalisé que peu importe la région qu'on habite dans les Grands Lacs, dans le Saint-Laurent, dans l'estuaire ou dans le golfe, on est tous interdépendants, puis les impacts dans l'une ou l'autre des régions, ça se répercute sur l'ensemble du système.

650 Ça fait que mon mémoire, il est pas long, il est inspiré par ce que j'ai vécu de très marquant à ce moment-là.

Le titre de mon petit mémoire, ça s'appelle: Vivre notre si jolie planète bleue!

655 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{re} ligne, "Bleue...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 24^e ligne, "... d'y remédier.")

660 Il a déjà dépassé le nombre d'inscriptions attendues.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 24^e ligne, "Pourquoi pas...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernière ligne, "... et audacieuses.")

665 Les Îles-de-la-Madeleine sont un endroit idéal comme laboratoire pour expérimentation de toutes sortes d'alternatives.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, avant-dernière ligne, "Les Îles-de-la-Madeleine...")

670 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 8^e ligne, "... vers les alternatives.")**

Le magnifique film "Chercher le courant" de Nicolas Boisclair et Alexis de Gheldere, nous montre la route.

675 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 9^e ligne, "C'est l'avenir.")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernière ligne, "... planète bleue.")

680 Je vais mettre ici une image qui nous a été offerte quand on est allé au séminaire, puis c'est Sedna, la déesse de l'eau, qui est la principale actrice sur la scène des changements climatiques, pour nous rappeler que l'eau, c'est le principal acteur sur la scène des changements climatiques.

Puis en regardant cette image-là, j'ai juste une chose à dire, puis c'est pour finir, pour les hydrocarbures, il y a des alternatives. L'eau est essentielle à la vie.

685 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

690 Alors merci madame Landry pour votre mémoire.

À deux (2) reprises dans votre mémoire, vous parlez d'énergies alternatives en sus de l'hydroélectricité. Pour les Îles-de-la-Madeleine, par exemple, qu'est-ce que vous voyez comme projet, disons projet pilote de développement de nouvelles sources d'énergies alternatives qui pourraient être envisageables à court terme pour les Îles?

695 On parle de l'éolien, mais outre l'éolien, est-ce que vous voyez d'autres choses qui pourraient être testées aux Îles?

PAR Mme ANNIE H. LANDRY:

700 Il me semble que oui. Là, c'est sûr que pour dix (10) ans encore, on fonctionne avec la centrale au mazout, mais en attendant, oui, moi, j'imagine qu'au point de vue éolien, il y aurait bien des choses qu'on pourrait expérimenter.

PAR LE PRÉSIDENT:

710 Par exemple, la municipalité nous a déposé un document sur la géothermie, bon, j'ai pris connaissance du document. Selon l'évaluation, le potentiel semble mitigé pour la géothermie aux Îles. Pour l'instant, l'éolien, on semble vouloir le limiter à six mégawatts (6 MW), donc ce qui représente environ dix pour cent (10 %) de la consommation ou de la production de la centrale en moyenne.

715 Est-ce qu'il y a d'autres sources que vous entrevoyez qui pourraient éventuellement avoir une part significative aux Îles-de-la-Madeleine?

PAR Mme ANNIE H. LANDRY:

Maintenant, là, tout de suite?

720 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, si vous regardez ça, avez-vous d'autres suggestions? Est-ce qu'il y a des documents ou quoi que ce soit, ce serait juste pour voir s'il y a des pistes qu'on peut examiner dans ce cadre-là, voir s'il y a d'autres alternatives on pourrait dire, si je me permets l'anglicisme, là, qui peuvent être envisagées, outre l'éolien et la géothermie?

725

Est-ce qu'il y aurait d'autres choses que vous entrevoyez pour les Îles?

PAR Mme ANNIE H. LANDRY:

730

Peut-être biomasse, je sais pas comment, là, bien, peut-être avec la région Gaspésie-Les Îles.

735

Moi, je suis pas vraiment une spécialiste de tout ce qu'il y a comme possibilités en alternatives. Mais juste ce qui m'émerveille déjà, c'est de voir que juste la question de pouvoir se libérer du pétrole dans nos autos, ça, là, ce serait extraordinaire si on pouvait avoir le moteur-roue ici aux Îles. Avoir des facilités, par exemple, pour avoir des autos hybrides, que ça coûte moins cher, pour qu'on ait des retours d'impôt quand on a des économies d'énergie d'essence.

740

Juste ça, le transport, ça me tracasse, soixante-quinze pour cent (75 %) de la facture. Ici chez nous, c'est pareil.

745

Ça fait que juste la question d'électrifier les transports, bien là, comme c'est là, on dépend d'une centrale, on n'a pas l'électricité, mais quand on a de l'hydroélectricité, il faudrait qu'on ait l'hydroélectricité pour que ça devienne plus facile. Mais déjà, on pourrait avoir les voitures hybrides; puis le moteur-roue, si ça pouvait arriver par ici, il paraît que cette invention-là qui était géniale, elle a été mise sur des tablettes. C'est les Chinois qui l'ont achetée. Ils sont pas fous, eux autres.

750

Pourquoi nous autres on pourrait pas en profiter du moteur-roue? Je sais pas. C'est des rêves. Mais des fois, il y a des rêves qui se réalisent.

755

Il y a des gens qui me disent: Tu rêves en couleurs! Mais c'est vrai, je rêve en couleurs, mais il y en a des rêves qui se réalisent. Dans ma vie, c'est comme ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien. Alors je vous remercie pour votre présentation.

760

ATTENTION FRAGÎLES

PAR LE PRÉSIDENT:

765

Alors avant d'aller à la pause, nous allons inviter madame Danielle Giroux d'Attention Fragîles à s'avancer.

Alors si vous pouvez vous nommer, madame Giroux, vous êtes accompagnée de?

770

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

Madame Marie-Ève Giroux.

775

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors à vous la parole.

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

780

Merci. Bonsoir messieurs les commissaires. Marie-Ève et moi, on est ici pour représenter l'organisme Attention Fragîles qui est un organisme qui existe depuis vingt-cinq (25) ans dans le milieu, qui est issu d'un mouvement citoyen, et je suis très heureuse de voir, parmi les gens dans la salle, certains des membres fondateurs de l'organisme.

785

Attention Fragîles joue un rôle important dans le milieu, notamment on contribue à la responsabilisation environnementale des gens, de la population, des visiteurs qui sont nombreux en été, des partenaires aussi, et on met en place des projets avec eux dans le but d'adopter des comportements respectueux envers l'environnement.

790

Et on touche très large, donc ça peut être de la sensibilisation dans les écoles auprès des jeunes, on peut aller aussi faire des actions concrètes de protection dans les milieux naturels et, par exemple aussi, des outils de communication dans les médias, etc.

795 Donc je vous inviterais à lire plus attentivement la mission d'Attention Fragîles, mais on va passer tout de suite au cœur de la présentation!

800 Donc évidemment, si on est ici aujourd'hui, c'est parce qu'il y avait un projet qui sème beaucoup beaucoup de colère et d'inquiétudes, le projet de Gastem, et il y a eu de nombreuses pressions au cours des dernières années pour obtenir un BAPE. Alors je tiens à vous dire, d'une part, on est extrêmement heureux que vous soyez ici, parce qu'on a demandé à ce que vous veniez aux Îles nous rencontrer, nous écouter et nous consulter.

805 Par ailleurs, je vous cacherai pas notre grande déception de par la nature de votre mandat qui a été commandé, un mandat qui répond pas du tout aux attentes de la population, les gens avaient demandé à ce qu'on soit écouté et consulté sur l'ensemble de l'industrie du forage aux Îles-de-la-Madeleine, qui comprend la phase de forage et l'exploitation d'ici.

810 C'est dommage qu'on mette l'emphase uniquement sur la nappe phréatique, non pas que je veux minimiser l'importance de notre eau.

 Aussi, vous abordez pas la question de la pertinence du projet, est-ce qu'on doit aller de l'avant ou pas dans un tel projet.

815 Et évidemment, votre mandat ne couvre pas l'ensemble des impacts, bien qu'on apprécie que vous nous écoutiez à ce niveau-là.

820 Les Madelinots connaissent bien leur milieu, vous les avez entendus parler depuis hier, vous voyez qu'il y a un attachement qui est très fort, beaucoup d'amour pour leur milieu. Ils savent que leurs ressources sont précieuses, limitées, fragiles, voire irremplaçables.

 Ils veulent à tout prix préserver leur qualité de vie, et il faut vivre aux Îles pour savoir c'est quoi la qualité de vie et le mode de vie, c'est quelque chose qui a pas de prix.

825 Ils ont pas non plus oublié le naufrage de l'Irving Whale, il y a des gens qui l'ont abordé, mais c'est un naufrage qui a eu lieu il y a quarante (40) ans, et il y a toujours pas de solution concrète apportée à un problème qui risque d'avoir de l'ampleur au cours des prochaines années, surtout dans un contexte d'érosion puis de changements climatiques.

830 Et évidemment, ça ne nous met pas en confiance face à des projets potentiels quand on voit qu'on a déjà un problème très inquiétant et que les gouvernements n'ont pas de solution à nous offrir.

835 Donc dans ce contexte-là, les gens ont demandé à avoir un BAPE sur l'ensemble de l'industrie.

840 Évidemment, si on arrive à parler davantage du projet de Gastem, on sait très bien puis on se le cache pas que l'objectif ultime, c'est pas le forage, c'est évidemment la production et l'exploitation des hydrocarbures.

845 Et on sait aussi que quand il y a des découvertes d'hydrocarbures ou s'il y en a pas, bien, on va continuer à chercher. Donc c'est une industrie qui tend à prendre de l'expansion. On nous vend le projet en parlant d'un seul puits, mais il n'y aura jamais qu'un puits et ça, ça sème évidemment de l'inquiétude, parce qu'on parle à ce moment-là d'une implantation d'industrie qui va occuper plus de territoire et dont les impacts vont aller en augmentant.

850 Gastem, j'ai rencontré monsieur Savoie à quelques reprises, parce que je fais partie de la Table des hydrocarbures, et on déplore le peu de transparence de l'entreprise, de monsieur Savoie, dans leurs intentions réelles, et aussi leur attitude qui s'est avérée malheureusement extrêmement irrespectueuse envers les gens de la communauté.

855 Et je vais vous citer quelques exemples! Dans des rencontres avec la Table des hydrocarbures, monsieur Savoie a vanté et a vendu le projet, il l'a fait dans les médias aussi, en nous laissant miroiter un projet qui répondrait à une demande locale uniquement, alors que les gens ont posé des questions sur le projet, il parlait entre autres d'alimenter la centrale Hydro-Québec. On sait très bien que c'est un scénario qui a été écarté par Hydro-Québec, ils sont venus nous le dire dans la première partie des audiences.

860 On sait aussi que le potentiel gazier pourrait être extrêmement important. Monsieur Savoie nous a parlé qu'on pourrait tous devenir riche, ça, c'est des mots qu'il a utilisés. On parle d'un réservoir de classe mondiale dans le bassin Madeleine. Alors évidemment, son scénario d'alimentation uniquement de notre centrale n'est plus réaliste et n'est plus crédible, et lui-même a fini par avouer, parce que les gens l'ont questionné à ce sujet-là, qu'évidemment, s'il y a une découverte importante d'hydrocarbures, ça va mener vers de l'exportation.

865 Monsieur Savoie a tenté de nous rassurer en nous disant qu'il allait tenir compte de l'acceptabilité sociale, désirait pas venir aux Îles s'il était pas désiré. Pourtant, le message des gens semble quand même assez clair.

870 Malheureusement, monsieur Savoie a tenu des propos très durs face aux gens qui ont exprimé leurs craintes et leurs inquiétudes. Il nous a traités, et je dis nous, parce qu'il parlait des militants écologistes, de fascistes et de chemises vertes. Il a même parlé qu'il remettait en doute la pertinence du BAPE, et il a parlé de psychose sociale. Je trouve ça important à mentionner parce

875 qu'à l'étape de forage, il n'y a pas de processus de consultation prévu par le BAPE comme tel, et on laisse à l'entrepreneur, à la compagnie, la latitude d'aller voir les gens, de les informer, de les consulter.

880 Alors comment est-ce qu'on pourrait considérer un processus de consultation pertinent et crédible s'il est tenu par quelqu'un qui nous traite de la sorte?

Je vais laisser Marie-Ève parler des impacts sur le milieu.

PAR Mme MARIE-ÈVE GIROUX:

885 Bonjour. Donc pour ma part, je vais traiter du cœur du mémoire qui concerne différents impacts sur le milieu que pourraient avoir l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, particulièrement de gaz naturel, aux Îles-de-la-Madeleine.

890 Donc le premier aspect qu'on a exploré dans notre mémoire consiste au risque possible de fuites d'éventuels forages gazières ou d'infrastructures de production sur le territoire.

895 Ce qu'on remarque souvent dans le discours de l'industrie, c'est une tendance à minimiser ou voire même à nier les risques de l'activité gazière, alors qu'on sait tous que le risque zéro, surtout dans ce type d'activité, n'existe pas.

Ensuite aussi, il y a plusieurs cas qui ont démontré des fuites ou des contaminations dans des puits ou des forages qui ont été faits, notamment dans dix-neuf (19) des trente et un (31) puits de gaz naturel qui ont été forés récemment au Québec, on a trouvé des fuites.

900 Aussi en Pennsylvanie où l'industrie gazière est fortement implantée, il y a un suivi annuel qui se fait des puits, puis qui révèle un pourcentage significatif de fuites à chaque année.

905 Notamment dans un rapport, on mentionnait qu'en 2011, six point deux pour cent (6,2 %) des mille neuf cent trente-sept (1937) puits qui avaient été forés présentaient des fuites de gaz naturel.

910 C'est certain que quand il y a des cas de fuites dans les puits ou des installations de forage, ça implique pas nécessairement des cas de contamination de l'eau potable, mais ça présente un risque.

Donc il y a aussi des cas qui ont été documentés de contamination de puits d'eau potable, puis qui ont été démontrés, puis qui ont été portés devant les tribunaux mêmes, notamment en

Alberta ou en Virginie de l'Ouest. Vous trouverez dans le mémoire les différentes références à ces rapports-là.

915

Donc compte tenu de tous ces risques, et puis ces cas qui ont été démontrés, on considère que les craintes des populations puis des communautés face au risque de contamination de nappes phréatiques sont légitimes, puis malheureusement, comme Danielle le présentait, l'arrogance des compagnies dans l'attitude face aux populations, souvent, bien, vient exacerber ces craintes-là que les populations ont.

920

Un autre aspect important par rapport aux impacts du milieu qui est le cœur aussi du sujet du BAPE, c'est la question des nappes phréatiques qui, aux Îles, sont déjà vulnérables.

925

On sait que nos nappes phréatiques sont, pour l'ensemble de l'archipel, l'unique source d'eau potable. Donc elles sont importantes, elles sont aussi indispensables à toutes les activités économiques ou sociales qu'on retrouve sur le territoire.

930

On sait aussi que c'est des sources irremplaçables, notamment le MDDEFP, selon leur système de classification des eaux souterraines, les ont classées de cette façon-là.

935

Nos nappes phréatiques, aux Îles-de-la-Madeleine, sont déjà soumises à de nombreuses pressions puis à de nombreux risques aussi. Il y a des risques qui sont liés plutôt à l'activité humaine ou à ce qu'on fait comme activités sur les Îles, notamment les risques d'intrusion de contaminants de surface ou d'eau salée, s'il y a un trop grand pompage des eaux souterraines.

C'est encore plus vrai en période estivale avec les touristes, toute l'activité aussi qui est augmentée.

940

Il y a d'autres facteurs aussi qui contribuent à créer des stress sur les nappes phréatiques sur lesquels on a moins de contrôle qui sont plutôt d'origine géologique ou climatique. La question de la subsidence des Îles qui s'enfoncent minimalement sur une courte période de temps, mais d'une façon qui se fera peut-être sentir plus à long terme.

945

La question de la hausse du niveau de la mer aussi, la question de l'érosion puis du recul des côtes qui, au cours des dernières années, a vraiment aussi pris une plus grande importance. Un phénomène qui est de plus en plus présent aussi, puis qui a un impact sur les volumes d'eau dans les nappes phréatiques.

950

Puis ensuite, la question aussi des changements de pluviosité et du couvert hivernal qui ont des impacts aussi sur le volume d'eau douce qui est disponible pour notre eau potable.

Donc en tenant compte de tout ça, la question qu'on peut se poser, c'est!

955 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "Connaissant...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, dernière ligne, "... de l'archipel.")

960 Un autre aspect par rapport aux impacts qu'on a explorés dans le mémoire, c'est la question des écosystèmes. Les Îles-de-la-Madeleine sont situées en plein milieu du golfe Saint-Laurent qui présente une diversité de milieux naturels et d'écosystèmes qui sont fragiles, que ce soit les milieux dunaires, les milieux lagunaires, les milieux humides, forestiers.

965 Il y a une grande interrelation entre ces milieux-là, puis il y a plusieurs plans d'eau intérieurs, il y a les nappes phréatiques qui viennent contribuer aussi à l'interrelation entre les milieux, qui viennent aussi aider à préserver la biodiversité.

970 Il y a de nombreuses espèces en péril, que ce soit des espèces menacées ou en voie d'extinction aussi qui sont présentes dans ce milieu, qu'on pense au pluvier siffleur ou à la sterne de Dougall, l'aster du golfe Saint-Laurent.

975 Donc on croit qu'on a un devoir de prudence puis de protection de ces espèces-là aussi qui se retrouvent sur notre archipel, et on sait pas, en fait, ce qu'une contamination qui risquerait d'arriver pourrait avoir comme répercussions sur les habitats puis sur la biodiversité qu'on retrouve sur notre archipel.

Une autre question importante, c'est la question de qualité de vie et des paysages.

980 En fait, actuellement, on considère qu'on peut pas envisager l'exploration indépendamment de l'exploitation, parce que dans le système actuel, si on explore, on trouve que l'exploitation risque de suivre.

985 Ce qu'on remarque aussi dans la plupart des endroits, après l'implantation de l'industrie gazière, c'est souvent une multiplication des sites de forage et des infrastructures de production.

Aux Îles-de-la-Madeleine, cette implantation-là potentielle d'une industrie gazière aurait une influence importante sur le paysage, sur la beauté de nos paysages, sur la qualité de vie que les citoyens apprécient ici.

990 Ailleurs dans le monde, c'est ce qu'on retrouve souvent; il y a des impacts qui sont importants pour les communautés, puis aux Îles, le problème est encore plus important dû à l'exiguïté du territoire puis la densité de la population.

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

995 J'ai rajouté une petite phrase: Il n'y a pas d'endroit où se cacher aux Îles! C'est une phrase
qui m'avait été dite la première année que je suis arrivée aux Îles il y a treize (13) ans, puis je m'en
suis toujours rappelée!

1000 Je pense que c'est vrai à une échelle humaine, on peut pas se cacher, parce qu'on est près,
on est une communauté, on s'entraide, nos voisins sont importants, ils sont là.

1005 Mais je pense que c'est vrai aussi pour les infrastructures ou tout ce qui va s'implanter. Il y a
rien qui se fera en cachette ici, ça va être nécessairement dans le paysage ou le territoire de
quelqu'un.

PAR Mme MARIE-ÈVE GIROUX:

1010 Un autre des impacts qui nous apparaissait important d'aborder, c'est la question du
tourisme, de la pêche, parce qu'aux Îles-de-la-Madeleine, notre économie dépend fortement de
deux (2) secteurs névralgiques qui sont le tourisme et la pêche, je pense que vous le savez déjà,
deux (2) activités qui sont essentielles pour les Îles-de-la-Madeleine, puis qui reposent sur ce qu'on
pourrait appeler une image de marque ou de qualité qui est à conserver.

1015 En fait, il y a une perception qui nous apparaît positive des consommateurs puis des
visiteurs des Îles-de-la-Madeleine comme endroit de tourisme, avec la beauté comme qualité de
produits, le homard des Îles qui est reconnu aussi à l'extérieur des Îles, puis d'autres produits.
Donc on pense que ça, c'est quelque chose qui est à préserver aussi.

1020 La cohabitation saine entre l'industrie des hydrocarbures puis ces deux (2) piliers que sont la
pêche et le tourisme, selon nous, elle est loin d'être prouvée aussi.

1025 Puis on aurait peur que la simple présence d'une industrie aux Îles, de structures, viennent
entacher un peu cette réputation-là, puis donner une mauvaise réputation aux Îles ou une perte de
confiance.

1030 La question que ça nous apportait, c'était aussi de se demander, pour un milieu si petit et si
fragile comme les Îles-de-la-Madeleine dont une grande partie du succès repose sur la beauté, la
qualité et l'image de marque, peut-on risquer de venir entacher un équilibre local déjà précaire et
fragile?

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

1035 La question de la perte de confiance et de la réputation, elle est extrêmement importante, puis on en a parlé beaucoup et on en parle encore, suite à la catastrophe dans le golfe du Mexique.

1040 La perte de réputation connaît pas de frontière. Des fois, le dommage est très localisé, et c'est le voisin qui en subit les conséquences. C'est ce qui est arrivé là-bas, entre autres la région qui a été la plus touchée, qui a connu le plus de pertes, d'impacts au niveau de la diminution de la fréquentation des touristes, c'est la Floride, alors qu'elle a pas eu tant de pétrole sur ses plages, mais la réputation a été entachée.

1045 En janvier, je suis allée en Louisiane, il y avait une conférence internationale sur la marée noire, on a parlé des impacts, et ça fait déjà trois (3) ans que la marée noire a eu lieu, et il y a une étude qui a été faite et après trois (3) ans, on a demandé aux gens, avez-vous confiance dans les produits de la mer pour les consommer! Et on sait très bien que le gouvernement américain dit ouvertement que les produits sont bons pour être consommés, mais il n'y a que vingt-cinq pour cent (25 %) des gens, après trois (3) ans, qui ont confiance dans le produit de la mer.

1050 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et je vais vous demander de conclure en trois (3) minutes s'il vous plaît!

1055 **PAR Mme MARIE-ÈVE GIROUX:**

Oui. Donc je vais passer vite sur cet aspect pour laisser la parole à Danielle!

1060 L'acceptabilité sociale qui est un incontournable dans tout projet, qui implique un consentement libre, informé, qui fait aussi qu'on a la possibilité de rejeter un projet.

1065 En ce moment, on remarque qu'elle semble pas présente aux Îles. On a vu hier, il y a mille huit cents (1800) refus d'accès à la propriété qui ont été déposés par Énergie alternative, puis en 2012, il y a un sondage de la municipalité des Îles où il y a soixante-treize pour cent (73 %) des citoyens qui se sont prononcés aussi contre l'exploitation terrestre.

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

1070 Donc c'est essentiel d'en arriver à une approche intégrée de la gestion des eaux et on dit que tout projet doit être évalué en tenant compte des impacts cumulatifs.

On dénonce le fait que tout est morcelé dans les évaluations d'impacts de ces projets.

Il faut remettre en question nos choix énergétiques. Est-ce qu'on doit poursuivre dans la voie des énergies fossiles! Pour nous, la réponse, elle est claire, c'est non.

1075

Est-ce qu'on doit œuvrer à développer les énergies alternatives, évidemment que oui.

Pour nous, l'industrie gazière présente des risques qui sont inacceptables. Il n'y a pas de cas comparable aux Îles-de-la-Madeleine ailleurs dans le monde, alors ça nous démontre le caractère expérimental puis hautement risqué du projet de Gastem, parce qu'on n'a pas de comparatif.

1080

La multiplication des risques aussi, on craint des projets de forage dans le golfe qui viendraient mettre une pression supplémentaire.

1085

On a parlé du cadre légal et réglementaire qui est inadéquat. On attend toujours la loi sur les hydrocarbures.

Il y a plusieurs aberrations encore dans la loi, le pouvoir d'expropriation, l'assurance responsabilité limitée à un million de dollars (1 M\$). Moi, j'ai un chalet, puis on me demande d'être couverte pour deux millions de dollars (2 M\$)!

1090

Il n'y a pas de redevance de compensation pour les municipalités.

1095

Et là, je vais terminer en deux (2) minutes en vous lisant notre résolution!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15)

FIN DE LA LECTURE (Page 16, fin)

1100

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1105

Alors mesdames Giroux, je vous remercie pour votre mémoire. Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE:

J'avais une question. Lors de la première partie d'audience, on a eu une présentation sur les modèles hydrogéologiques, puis je me rappelle que vous avez posé une question sur l'effet du

1110

pompage et la remontée de l'intrusion saline, et donc ayant écouté les présentations qui ont été faites sur les modèles hydrogéologiques, est-ce que vous pensez que le risque, si on peut dire, d'exploitation serait le même partout alentour de l'aquifère?

1115 Quelle lecture en avez-vous faite finalement de ces présentations-là sur les caractéristiques spécifiques aux Îles-de-la-Madeleine des lentilles d'eau douce?

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

1120 Moi, la question que j'avais posée portait sur une préoccupation s'il y avait une marée noire dans le golfe, est-ce qu'il y avait un risque de contamination de la nappe phréatique.

1125 Et ce que j'ai compris des réponses, c'est qu'il y a un risque qui existe. La probabilité n'est pas établie, là, mais étant donné que l'eau salée est en contact avec la lentille, et si jamais il y a des contaminants qui s'infiltrent dans la lentille, si en situation de surpompage par exemple, ce qui arrive parfois, ce qui peut arriver en été, évidemment il y a un risque de contamination qui est là.

1130 Donc pour nous, c'est clair que les projets de forage marin représentent un risque supplémentaire, une pression supplémentaire sur la nappe phréatique.

Évidemment, je sais pas s'il y a d'autres études ailleurs dans le monde qui ont été faites, parce que la situation des Îles est vraiment unique, est particulière.

1135 Mais c'est pas parce qu'on trouve pas nécessairement de réponse à cette question-là qu'on doit pas affirmer que le risque peut exister.

PAR LE COMMISSAIRE:

C'est bien. Une deuxième question!

1140 C'est peut-être concernant l'utilisation du terme du risque. On parle, vous l'avez bien indiqué, que le risque zéro, ça n'existe pas. Souvent, quand on va parler du risque, ça signifie qu'on pressent qu'il y a un danger associé à une activité. Ça, c'est une première étape de la réflexion.

1145 La deuxième qu'on se pose, c'est quel est le niveau d'acceptabilité? Et ça, bien souvent, je le sais pas, si vous avez des commentaires sur ce deuxième niveau d'analyse, si on veut, du risque. On peut bien constater qu'il y a un danger, on accepte que le risque zéro n'existe pas, donc après, vous, ce que vous proposez, par exemple que le risque zéro, c'est ce qui doit s'appliquer?

1150

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

1155 En fait, au niveau de la tolérance au risque, c'est quelque chose de très personnel. Je crois que le plus important, c'est que les gens soient informés adéquatement du niveau de risque et ensuite, ils pourront prendre la décision, est-ce qu'ils sont prêts à assumer le risque ou pas!

1160 Pour nous, c'est l'équation, en fait c'est la condition première, c'est de connaître quels sont les impacts et quel est le risque, au même titre que quand on va se faire opérer, on va voir un chirurgien, il est tenu à une obligation non pas de résultat mais de moyen, bien, il vous informe des probabilités ou des risques que vous avez à subir une opération. Mais à ce moment-là, vous êtes en mesure d'accepter ou pas de subir l'opération, et vous assumez les risques.

1165 Donc les gens des Îles pourront décider s'ils acceptent ou pas le risque. Il y a pour des gens que le seuil de tolérance est de zéro, là.

PAR Mme MARIE-ÈVE GIROUX:

1170 Puis si je peux juste ajouter un petit quelque chose! En fait, ce qu'on mentionnait dans le mémoire puis dans la présentation, aussi quand on parlait du risque, ce qui nous inquiétait, c'était la tendance qu'on voyait souvent de l'industrie, des promoteurs, on l'a vu aussi avec monsieur Savoie, de minimiser, même de nier les risques, de dire, ah bien, il y a pas de risque, ça polluera pas, tout ça.

1175 Donc nous en fait, ce qu'on veut, comme Danielle disait, c'est d'être informé. Puis on le sait qu'il y en a des risques, ça fait qu'on veut les connaître. Ça vient pas rassurer les gens de se faire dire qu'il y a pas de risque quand on pense qu'il y en a.

PAR Mme DANIELLE GIROUX:

1180 Est-ce que je peux rajouter un petit commentaire? En même temps, pour ce qui concerne l'eau potable, de notre point de vue, il n'y a aucun risque à prendre.

PAR LE COMMISSAIRE:

1185 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1190 Alors je vous remercie pour votre présentation.

Nous allons faire une pause de quinze (15) minutes et nous allons reprendre à vingt et une heures cinq minutes (21 h 05)!

1195

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1200

REPRISE DE LA SÉANCE
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

1205

La Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Bonsoir monsieur.

PAR M. MARC-OLIVIER MASSÉ:

1210

Bonsoir. Je suis Marc-Olivier Massé, je suis agent de développement et de concertation à la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en poste aux Îles-de-la-Madeleine ici. Je m'occupe du dossier au niveau des ressources naturelles et du territoire.

1215

On a la présentation du mémoire. On a fait notre mémoire, on l'a divisé en trois (3) sections, une qui est la présentation de l'organisme, ensuite on présente des documents qu'on dépose à l'intérieur de notre mémoire, les différents aspects, et une conclusion au sein de laquelle nous faisons des recommandations à la Commission d'enquête.

1220

Alors l'organisme! La Conférence régionale des élus est qualifiée d'un interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

Nous avons des bureaux à Gaspé, dans la baie des Chaleurs, en Haute-Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

1225

La mission de la Conférence régionale des élus, c'est mobiliser le milieu, le soutenir et contribuer à son développement.

1230

Donc quelques petits exemples de mobilisation! La Conférence régionale des élus, on fait beaucoup de concertation organisée pour connaître les préoccupations des élus, des acteurs de développement et la population.

Ça se traduit par des tables de concertation sur différents enjeux, des tournées de consultation et différents forums.

1235

Au niveau du soutien, nous avons un fonds de développement régional, des ententes de partenariat avec des ministères et des organismes qui permettent la mise en place de d'autres moyens de financement dans des secteurs qui sont jugés prioritaires pour le développement de notre région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

1240 Au niveau du développement, de façon plus concrète, la Conférence a contribué à la mise en place d'un réseau de transport collectif régional, améliorer la disponibilité du réseau Internet haute vitesse et la téléphonie mobile, et de la mise en place d'une régie intermunicipale de l'énergie.

1245 Au niveau des documents déposés! Le titre de votre commission d'enquête, au niveau de la nappe phréatique, c'est sûr que nous, au niveau de la Conférence, comme je vous dis, on est spécialisé au niveau du développement régional et non pas de la nappe phréatique.

1250 Donc au départ, ce qu'on a fait, on a parcouru le document de madame Chaillou et les autres auteurs, et on a trouvé dans ce document-là deux (2) phrases qui ont attiré notre attention, qui nous ont incités à déposer le document qu'on vous dépose aujourd'hui. Alors je vais vous les lire, c'est des citations. Donc deux (2) phrases tirées du document, la première, c'est!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, "L'archipel...")

1255 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, paragraphe b, dernière ligne, "... aux îles-de-la-Madeleine.")**

Donc ceci nous a emmenés à faire le constat suivant qu'on vous partage dans notre mémoire!

1260 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, point 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Au-delà des impacts...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, point 2, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, "... ces différentes composantes.")

1265 Donc suite à cette constatation, nous avons pris la décision de vous présenter ce qui s'appelle le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. C'est un document, somme toute, très volumineux, donc on l'a placé en annexe, et je vais vous présenter ici les grandes lignes de ce document-là.

1270 Donc les plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire, c'est un mandat que le ministère des Ressources naturelles a confié à chacune des CRÉ du Québec pour étudier et développer un modèle intégré de gestion des ressources et du territoire. Donc ce mandat-là a été confié à la Conférence des élus en 2008, et puis le document a été déposé en 2010.

1275 Donc au sein de ce document, pour réaliser ce document dans l'archipel madelinot, il y a eu sept (7) séances de discussions et consultations qui ont réuni près de cent (100) personnes en tout et partout lors de la démarche. De ce document-là a été issue une vision, c'est la vision du

1280 développement de la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire de l'archipel
madelinot qui va comme suit!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Pour garantir...")

1285 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... de l'archipel.")**

1290 Donc quand il y a eu les différentes séances que je fais allusion pour développer ce plan-là
qui était le mandat du ministère des Ressources naturelles qu'on avait eu à la Conférence, on a
réalisé des consultations portant sur les secteurs suivants: au niveau des paysages de l'archipel,
la question énergétique, la forêt, la faune, le territoire, mines et hydrocarbures.

Donc de ces différents aspects ont découlé différents objectifs qu'on vous présente dans le
document qui est en annexe, et à chacun de ces objectifs-là se sont découlées des pistes d'action.

1295 Donc quand le document a été déposé, dès 2011, on a débuté la réalisation de différents
projets et on s'est rendu compte, en faisant un exercice de priorisation, si vous allez voir à la page
6 du mémoire, en faisant l'exercice de priorisation, on s'est rendu compte qu'il était pratiquement
impossible, dans un milieu insulaire comme le nôtre, au sein duquel nous, on n'a pratiquement pas
d'arrière-pays aux Îles, où il y a une interdépendance avec l'ensemble des secteurs et des
1300 différentes composantes de notre milieu, soit biophysique ou socioéconomique, donc si vous
regardez le plan qui est en page 6, vous voyez qu'il est pratiquement impossible d'aller seulement
de l'avant de façon sectorielle sans avoir un impact sur les autres projets.

1305 Donc ici, on avait divisé notre plan d'action sous l'aspect gestion territoriale, au niveau de
l'énergie et des matériaux granulaires.

1310 Donc si on regarde, si vous allez au niveau de la gestion territoriale, donc au point de vue
territorial, quand on parle d'emmener une gestion intégrée du territoire aux Îles, dans ce cas-ci,
c'est le territoire public, ce qu'on appelle les terres de la Couronne, donc on doit par la suite
développer un outil de gestion de cette portion de notre territoire.

1315 Parallèlement à ce développement de cet outil de gestion là, il faut être conscient que dans
les terres publiques, on a de la forêt. Donc pour développer notre outil de gestion de cette portion-
là de territoire qui est les terres de la Couronne, il faut connaître notre forêt.

Donc on doit aussi, parallèlement à ça, mettre de l'avant un projet d'identification et
priorisation des secteurs d'activité. Donc ça, c'est le plan qui était pour 2013-2014, au point de vue
de la forêt; on veut connaître davantage notre couvert forestier pour ensuite étudier les possibilités
de valorisation des matières ligneuses et non ligneuses.

1320 Ça fait que quand on parle de ressources naturelles aux Îles-de-la-Madeleine, ça va beaucoup plus loin que les hydrocarbures. Les ressources naturelles, ça peut être les petits fruits qu'on retrouve en énorme quantité dans l'ensemble des terres publiques, les milieux humides; ça peut être les paysages, les paysages de l'archipel.

1325 Donc quand on parle de développer un outil de gestion ou mieux connaître notre territoire, si vous vous déplacez toujours sous la colonne gestion territoriale dans ressource paysagère, on voit que c'est important de caractériser les paysages naturels de l'archipel.

1330 Vous allez voir un peu plus loin, on va aller plus en profondeur pour vous démontrer à quel point c'est important d'avoir une vision intégrée, oui à l'échelle macro de l'archipel, mais quand on arrive à développer certains projets, à les mettre en œuvre à une échelle plus micro ou par secteurs, il faut aussi aller de façon intégrée.

Je vais vous montrer le prochain schéma!

1335 Lorsqu'on va au niveau de l'énergie, bien, on a soutenu techniquement financièrement la Municipalité des Îles dans la réalisation du portrait énergétique de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine. Ce qui permet aussi de contribuer avec eux à la réalisation de la stratégie énergétique territoriale au cours de la prochaine année, année et demie.

1340 Au niveau des matériaux granulaires, la question des matériaux granulaires aux Îles, que ce soit le sable ou le gravier, il y a toujours un impact au niveau des paysages. Donc si on part de la colonne des matériaux granulaires, et on se déplace vers la colonne de la ressource paysagère, il y a un lien qui est très important.

1345 Et puis quand on parle de convention de gestion territoriale sur le territoire, c'est pratiquement, il y a vingt-cinq pour cent (25 %) forestier et soixante-quinze pour cent (75 %) environ qui se trouve à être dans les territoires d'une aire là où on peut retrouver les sablières qui sont autorisées par le ministère des Ressources naturelles.

1350 Donc vous voyez que tout ça, chaque action est interdépendante d'environ certainement une autre action ou deux (2) actions ou des fois, c'est toutes les actions qui sont interdépendantes une sur l'autre. Il y a des impacts sur chaque.

1355 D'où la nécessité d'étudier chacun des secteurs, chacun des enjeux, chacune des composantes de notre milieu, bien les connaître, mais ne jamais oublier qu'ils sont interdépendants avec l'ensemble des composantes qui caractérisent le milieu insulaire des Îles-de-la-Madeleine. Et c'est la même dynamique dans tous les milieux insulaires qu'on retrouve sur la planète.

1360 Donc le prochain document qu'on a déposé, je vous parlais que là, on était à l'échelle plus macro, si on va à une échelle plus micro à l'intérieur d'un projet! Au sein du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, il a découlé de ce plan-là des principes directeurs qui sous-tendent la vision que je vais vous partager immédiatement.

1365 Il y a: assurer le maintien de la biodiversité, s'appuyer sur une connaissance et une expertise scientifique, technique et professionnelle récente et adaptée aux réalités de l'archipel, respecter l'accès au territoire public pour la pratique d'activités diverses, préserver la qualité paysagère des Îles-de-la-Madeleine, favoriser la cohabitation entre les divers usagers du territoire public madelinot et favoriser la participation du public au processus décisionnel de planification.

1370 Donc toujours en gardant ces principes et la vision en tête, je vous donne un exemple précis d'un projet qu'on travaille avec nos partenaires à mettre de l'avant au niveau de l'amélioration de la gestion des paysages de l'archipel, l'inventaire des paysages jugés d'importance sur notre territoire.

1375 Donc pour faire un projet de la sorte, on peut pas seulement aller dans un secteur. On a regroupé l'ensemble de nos partenaires qui ont un lien plus ou moins important, mais chacun est important dans son secteur d'activité, donc il a fallu les réunir ensemble pour coordonner ce projet-là sur l'ensemble des aspects qui caractérisent le paysage des Îles-de-la-Madeleine.

1380 Pour donner un exemple, simplement pour ce projet-là, on a réuni au sein du même comité de travail Tourisme Îles-de-la-Madeleine, le Comité ZIP des Îles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Le Bon Goût Frais des Îles, le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes, la Société de conservation des Îles ainsi que le Service d'aménagement et d'urbanisme de la municipalité des Îles et le Service de loisirs, culture et vie communautaire.

1385 Si vous allez en page 8, il y a un schéma ici qui est un schéma opérationnel tiré de nos documents internes de travail.

1390 Ici, quand on vient caractériser les éléments qui composent le paysage madelinot sous diverses dimensions, on voit que c'est vrai qu'on y retrouve cinq (5) dimensions différentes qu'il faut étudier.

1395 Si on regarde ici, la dimension environnementale, la dimension sociale, la dimension économique, la dimension patrimoniale et les outils de gestion.

1400 Il y a un parallèle intéressant à faire avec l'industrie des hydrocarbures qui s'établit dans un milieu ou toute autre activité qui risque d'avoir des impacts plus ou moins grands sur quelques aspects que ce soit de notre milieu de vie ici dans l'archipel.

1405 Donc sous chaque dimension, on retrouve des partenaires, comme je vous ai mentionnés tantôt, et c'est le travail que nous, on fait, c'est de regrouper les données, l'opinion et l'ensemble des préoccupations de chaque partenaire pour ce projet-là précisément, pour ensuite faire la synthèse de tout ça, pour avoir une connaissance très très précise de notre territoire aux Îles-de-la-Madeleine, pour être capable de dire, bon bien, ce secteur-là de notre paysage, il est important au point de vue géomorphologique ou c'est une formation qui est incroyable, soit qu'elle est unique au monde, soit qu'elle est particulière ou soit qu'elle peut être intéressante au niveau photographique, au niveau géologique.

1410 Ensuite, au niveau de la biodiversité, c'est la même chose.

1415 Ensuite au niveau du mode de vie, si les gens vont faire du vélo dans ce coin-là, les sentiers! Au niveau du tourisme, si ça fait partie d'un couloir panoramique qu'on retrouve ici qui est identifié par Tourisme Îles-de-la-Madeleine.

Ensuite, au niveau de l'agriculture, bon bien peut-être que oui, les touristes y vont, mais peut-être que les agriculteurs tirent profit de ce secteur-là par le biais de pâturages.

1420 Ensuite, au niveau du patrimoine, bien, peut-être qu'il y a de l'importance patrimoniale dans ce secteur ici. Vous savez que l'histoire des Îles a été mentionnée au travers de quelques mémoires, donc il y a des lieux qui sont liés à certains événements qui ont marqué notre histoire.

1425 Et au niveau des outils de gestion, c'est intéressant de savoir quels outils de gestion encadrent l'ensemble de la gestion des paysages, et comment on peut l'améliorer, toujours dans le but d'améliorer la qualité de vie dans le milieu.

1430 C'était un exemple d'un projet qu'on mène dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional intégré des ressources et du territoire.

Donc la dernière portion de notre mémoire porte sur un projet qu'on mène toujours dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional des ressources, on va dire le PRDIRT, ça va aller plus rapidement!

1435 Donc dans le cadre de la mise en œuvre du PRDIRT, la Conférence régionale des élus organise les forums sur les hydrocarbures de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

1440 Le but de la Conférence régionale des élus, dans le cadre de ce projet-là, c'est de fournir le plus d'informations possible au public de façon neutre.

La Conférence est entourée d'un comité de pilotage qui a des points de vue, qui sont des représentants de différents secteurs, puis qui amènent différents points de vue à l'ensemble de la démarche.

1445 On a eu une édition qui était en mars 2013, il y avait trois (3) présentations qui démontraient l'état de situation au niveau des hydrocarbures en Gaspésie, au niveau terrestre aux Îles-de-la-Madeleine et en mer, particulièrement le forage Old Harry.

1450 Ensuite, on a fait une tournée de consultations qui s'est terminée la semaine dernière, toujours dans les mêmes endroits, à Gaspé, à Bonaventure et aux Îles-de-la-Madeleine. Et celle-là portait sur les enjeux socioéconomiques liés à l'industrie des hydrocarbures en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et dans le golfe Saint-Laurent.

1455 Donc on calcule environ soixante (60) personnes qui ont assisté à chaque soirée de concertation pour la première édition. Pour la deuxième, j'ai pas les chiffres exacts, c'était un peu moins, mais la participation était vraiment très intéressante. Il y a eu des beaux échanges et tout dans chacune des consultations.

1460 Donc on vous invite à consulter notre site Web qui est mentionné dans le mémoire pour voir, il y a des vidéos qui ont été réalisés, il y a des gens qui posent leurs questions par le biais de diverses plates-formes.

1465 Les gens peuvent faire part de leurs inquiétudes, et au sein de l'équipe, il y a des gens qui vont faire les recherches nécessaires pour trouver les réponses à ces gens-là, mais toujours d'une façon neutre, pour que les gens puissent vraiment se faire une tête avec des points de vue différents, puis ensuite analyser la chose, mais avoir des références et avoir des avis de différents experts de différents domaines.

1470 Pour vous donner un exemple, notre dernière séance aux Îles, on avait des gens du CIRADD, c'est le centre de recherche affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles qui avait produit un modèle économique pour le développement des hydrocarbures dans la région. On avait monsieur Mario Lévesque de l'Association des producteurs gaziers et pétroliers. On avait monsieur Minardi de l'Institut économique de Montréal. Et on avait – je ne me souviens plus de son nom, mais on pourra vous le mentionner.

1475

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais vous demander de conclure s'il vous plaît!

1480 **PAR M. MARC-OLIVIER MASSÉ:**

Oui. En terminant, la Conférence régionale des élus désire émettre quatre (4) recommandations, donc je vais les lire!

1485 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10)**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, fin)

1490 On peut aussi rajouter, au moment où on a déposé le mémoire, notre bilan de la dernière édition des forums n'était pas complet, donc c'est pas inscrit, mais on pourra ajouter le bilan du dernier forum qui portait au niveau du socioéconomique où les gens ont mis en lumière beaucoup la faiblesse de l'encadrement légal qui entourait l'industrie des hydrocarbures. Ça, ça venait même aussi des panélistes qu'on avait, l'industrie a fait part de ces préoccupations-là à ce niveau.

1495 Ça complète pour nous.

PAR LE PRÉSIDENT:

1500 Très bien, je vous remercie. Bon effectivement, je suis allé déjà consulter certains aspects au sujet des consultations qui se sont tenues par la Conférence régionale des élus.

1505 La question que j'avais pour vous, c'est concernant le projet de règlement donc qui a été déposé il y a environ un mois, le projet de règlement sur la protection des sources d'eau potable, est-ce que le Conseil régional a pris une position jusqu'à maintenant concernant ce projet de règlement?

PAR M. MARC-OLIVIER MASSÉ:

1510 Je pourrais poser la question au vice-président de la Conférence régionale des élus, monsieur Joël Arseneau, je sais pas s'il est ici?

PAR LE PRÉSIDENT:

1515 Oui, vous pouvez venir en avant pour répondre à la question. Comme ça, on va pouvoir avoir l'enregistrement.

PAR M. MARC-OLIVIER MASSÉ:

Comme c'est des décisions qui découlent du CA, je vais laisser monsieur Arseneau répondre.

1520

PAR M. JOËL ARSENEAU:

La question portait sur le règlement?

1525

PAR LE PRÉSIDENT:

Sur le projet de règlement.

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1530

Le projet de règlement. Vous savez qu'il y a une période de consultation actuellement en cours pour quarante-cinq (45) jours, et la Conférence régionale des élus est à préparer un mémoire à déposer dans le cadre de ces consultations.

1535

Donc je ne peux pas vous le remettre aujourd'hui, mais vous pourrez en avoir copie une fois qu'il sera déposé.

PAR LE PRÉSIDENT:

1540

C'est ça, compte tenu normalement de la période, c'est ça, donc nos travaux vont se poursuivre à ce moment-là, donc logiquement, on devrait être capable de prendre connaissance de votre position.

Alors je vous remercie pour cette précision.

1545

PAR M. JOËL ARSENEAU:

Cette position-là, un détail, sera élaborée avec la collaboration de la Ville de Gaspé et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine qui avaient toutes deux (2) adopté un règlement très similaire.

1550

PAR LE COMMISSAIRE:

1555 J'avais une première question! Dans le schéma de la page 6, on voit la Table de concertation sur les hydrocarbures, est-ce que cette table-là, à l'occasion, émet un commentaire ou des conclusions en tant que table ou c'est juste un lieu de rencontre?

PAR M. MARC-OLIVIER MASSÉ:

1560 Encore là, nous, ce qu'on fait dans le dossier de la Table de concertation des hydrocarbures, on y siège au nom de la Conférence régionale des élus et on soutient financièrement la municipalité dans ce dossier.

1565 Au niveau de la Table, Joël Arseneau est président de la Table des hydrocarbures, je vais le laisser répondre si vous avez d'autres questions.

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1570 Vous parliez de la Table des hydrocarbures, c'est ça?

PAR LE COMMISSAIRE:

Oui, c'est ça.

1575 **PAR M. JOËL ARSENEAU:**

1580 En fait, c'est un forum d'échange d'informations et de points de vue, mais la Table n'émet pas de recommandations ou n'a pas à établir de consensus. Chacun prend l'information et alimente la réflexion de l'organisme qu'il représente.

Et à l'occasion, quand le consensus est total, il est arrivé que la municipalité et certains organismes membres de la Table émettaient ensuite des opinions en sachant que ça faisait, à toutes fins pratiques, l'unanimité.

1585 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci. Une dernière question!

1590 À la page 9, vous indiquez que le CRÉGÎM n'a pas adopté de position politique et poursuit sa réflexion sur le dossier, le dossier concernant les hydrocarbures, est-ce que vous savez quand est-ce que le CRÉGÎM pourrait produire une position politique?

PAR M. JOËL ARSENEAU:

1595 Dans la série de forums qui est présentement en cours, il est prévu qu'un forum se tienne en septembre. Ce serait probablement l'étape de conclusion de cette série de forums là.

1600 Par la suite, on s'attend à ce que la CRÉ, comme les autres organismes du milieu, soit appelée à se prononcer dans le cadre de consultations formelles menées par le gouvernement du Québec, et c'est à ce moment-là que les positions politiques seront présentées, que ce soit par exemple dans le cadre – bien là, on en a parlé tout à l'heure – du règlement sur l'eau potable, que ce soit pour la nouvelle loi sur les hydrocarbures et ainsi de suite.

1605 La CRÉ émettra des avis lorsque le gouvernement l'invitera à le faire dans le cadre de ces consultations formelles.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

1610 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors messieurs, merci pour la présentation.

1615

NATALIA POROWSKA (par téléphone)

PAR LE PRÉSIDENT:

1620 Alors maintenant, je vais aller du côté du support technique, ici j'ai madame Natalia Porowska en liaison téléphonique, est-ce que vous l'avez rejointe?

Oui madame Porowska, est-ce que vous êtes là?

1625 **PAR Mme NATALIA POROWSKA:**

Oui, je suis là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1630

Bienvenue. Alors sans plus tard, je vous laisse la parole.

PAR Mme NATALIA POROWSKA:

1635 Bonsoir à tous. Je vous vois sur mon ordinateur! Avant de commencer, j'aimerais élaborer sur quatre (4) points, quatre (4) suppositions que je fais sur lesquelles mon mémoire est basé.

1640 Premièrement, je considère, comme la majorité des instances mondiales, que les systèmes planétaires sont en ce moment en plein changement, tant au niveau écologique, social qu'économique. Si rien n'est inerte d'habitude, la rapidité des changements systémiques de grande échelle vécus en ce moment est inégalée dans l'histoire humaine.

1645 Cela entraîne en deuxième lieu une grande incertitude face aux événements futurs. Si l'humain n'a jamais été capable de prévoir vraiment l'avenir, il l'est encore moins aujourd'hui, malgré l'ensemble fantastique d'instruments de mesure et de modélisation dont il dispose.

Dans ce contexte, la capacité d'adaptation est potentiellement le plus grand atout dont une communauté peut disposer.

1650 Le troisième élément est plus lié à notre problématique! En fait, je suppose que quand on parle d'exploration des ressources gazières aux Îles, on doit nécessairement parler de l'implantation potentielle d'une industrie lourde qui visera l'exploitation des ressources fossiles à la grandeur du bassin Madeleine. Il ne s'agit pas de s'affoler, mais de regarder la réalité en face.

1655 Aucune entreprise d'exploration ou d'exploitation des ressources fossiles n'investira au-delà de six millions de dollars (6 M\$) pour forer un seul puits à Fatima.

1660 Ma compréhension du BAPE et du mandat de ce BAPE est le contenu du mémoire. Très brièvement, je comprends que le BAPE est au sujet des effets liés à l'exploration et à l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine et bon, notamment c'est lié à l'exploration des ressources gazières, mais je tiens à élaborer sur le reste des impacts que cela implique, étant donné que ce mandat évite d'adresser les enjeux réels de l'implantation de l'industrie d'extraction des ressources fossiles dans le golfe du Saint-Laurent.

1665 Je ne répéterai pas les éléments apportés par bien d'autres mémoires, mais je m'attarderai surtout sur les impacts que l'implantation de cette industrie peut avoir sur la résilience des Îles-de-la-Madeleine.

1670 La résilience est comprise comme la capacité d'un système d'absorber une perturbation et de se réorganiser en fonction du changement que la perturbation apporte, sans pour autant perdre sa structure, sa capacité de remplir ses fonctions caractéristiques ou ses mécanismes opérationnels.

Je vous salue les références qui sont intégrées dans le texte qui sera déposé plus tard.

Ainsi, il s'agit de la capacité d'un système à changer sans perdre son identité.

1675

Cette identité, dans un contexte humain, relève d'un choix politique. En effet, il s'agit des éléments déterminant d'une communauté, ce qu'elle décide de protéger au risque d'en perdre d'autres jugés moins cruciaux.

1680

Selon les documents publics présentant les différentes politiques de développement élaborées entre autres par la Municipalité et l'Agglomération des Îles – bon là, je parle horizon 2022, le schéma d'aménagement, la politique de développement 2008-2012, la nouvelle qui s'en vient, la politique cadre de développement touristique, etc., etc. – ces éléments touchent à notre mode de vie, notre mode de vie tranquille, à la qualité du milieu naturel garant de notre qualité de vie et à l'héritage culturel qui se reflète dans notre économie, notre occupation du territoire, dans nos paysages ainsi que dans la diversité de notre offre culturelle.

1685

Il s'agit des éléments qui sont critiques à protéger afin de maintenir la nature de notre communauté sans lesquels les Îles essentiellement arrêteraient d'être les Îles-de-la-Madeleine.

1690

D'un point de vue théorique, l'adaptabilité d'un système, c'est sa capacité de gérer la résilience de ces différentes composantes. Dans ce cas-ci, c'est les composantes que je viens d'énumérer.

1695

Cette capacité dépend de la diversité, de la modularité, des modes régulateurs et de la panarchie du système.

Je vais prendre deux (2) minutes pour élaborer un petit peu sur ces quatre (4) points car ils constituent un petit peu le cadre d'analyse que j'ai fait du projet.

1700

La "différenciation" des composantes détermine l'éventail des choix de réaction au changement. Son importance universelle n'est pas vraiment à démontrer, on a juste à penser au fait que la biodiversité est, selon à peu près toutes les instances, un des principaux problèmes environnementaux auquel l'humanité doit faire face.

1705

La modularité fait référence au type de connectivité qui existe entre les composantes d'un système alors qu'une vision mécanique du monde perçoit ce monde comme un système déterministe, d'engrenage si on veut. Un système adaptatif complexe vu à travers la lentille de la résilience nous apparaît plus comme une fourmilière composée d'unités indépendantes mais autonomes.

1710

Ainsi, dans le cas d'un bouleversement, le système complet n'est pas mis en danger par l'effondrement d'une de ces composantes.

1715 Les modes régulateurs, troisième élément, ont deux (2) aspects importants. Premièrement, ce qu'on appelle les boucles de rétroaction déterminent le caractère non linéaire des dynamiques d'un système adaptatif. Elles ont pour résultat d'amplifier ou de réduire les effets des divers événements, de façon à ralentir, stabiliser disons, ou à accélérer les changements.

1720 L'évolution non linéaire se fait selon la variation de variables lentes ou rapides et le fonctionnement de ces boucles.

1725 Les variables lentes dont la variation est souvent imperceptible à petite échelle, ont souvent des lourdes conséquences sur les systèmes, car les répercussions que leur évolution entraîne sont perçues trop tard pour effectivement être affectées. Là, on parle de composantes comme le CO₂ atmosphérique ou encore la composition des nappes phréatiques.

1730 Les boucles de rétroaction varient aussi selon leur longueur, c'est-à-dire selon la proximité qui existe entre les causes et les effets perçus. Plus elles sont longues, moins elles sont soumises au contrôle des principaux intéressés. C'est là le principe à la base des efforts de la décentralisation du processus de prise de décision.

1735 Finalement, on sait qu'un système n'existe pas dans le vide, mais est affecté par ce qui se passe à des échelles supérieures et inférieures. Ce principe d'influence entre les différentes échelles se nomme la panarchie.

La mosaïque des pièces variant dans l'espace et le temps constitue une réserve de diversité et forme, disons, la mémoire d'un système permettant sa restitution en cas de bouleversement.

1740 Désolée pour le cours de théorie sur la résilience, mais je trouve que c'est un mot qui est souvent banalisé.

1745 La résilience des Îles! Le fait que notre territoire est si limité affecte notre marge de manœuvre. Il est aggravé par la fragmentation du milieu et augmente aussi l'intensité ou la fréquence des conflits d'usage.

L'isolement de notre territoire est associé à l'originalité de la flore et de la faune, mais aussi à leur irremplaçabilité.

1750 Il a aussi une influence prohibitive sur le transport et la communication avec l'extérieur, ce qui complique toute réponse à des perturbations soudaines.

1755 Finalement, l'exposition aux éléments naturels attribue une valeur inestimable à l'intégrité des écosystèmes établis sur l'archipel. Là, je parle des écosystèmes forestiers et dunaires, par exemple, qui constituent une barrière efficace mais fragile contre l'érosion éolienne et maritime.

1760 Du point de vue socioéconomique, la résilience des Îles comporte aussi des forces et des faiblesses. L'économie est dépendante des pêches, à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) du homard et ainsi que du tourisme. De ce fait, elle est tributaire de facteurs à grande échelle en dehors de son contrôle, on parle des marchés boursiers; bon, dans le cas d'une récession, on est grandement affecté, étant donné qu'on dépend du regard des autres sur nous-mêmes. On n'est pas autonome au niveau de l'économie.

1765 Cependant, la communauté bénéficie d'une grande connaissance de son milieu et d'un capital social historique. La tradition consultative et participative est forte aux Îles, et l'information circule bien et rapidement au sein de la communauté.

1770 Bon, les faiblesses sont donc au niveau de la diversité et de la modularité économique, et les forces se situent au niveau du capital social, des connaissances du milieu, de l'utilisation partagée et multifonctionnelle du territoire et des boucles de rétroaction courtes.

1775 Comment l'installation de l'industrie gazière pourrait-elle affecter cette dynamique? Une source d'approvisionnement énergétique locale – là, personne, sursautez – pourrait avoir des conséquences très bénéfiques pour la résilience de l'archipel. Le gaz naturel pourrait diversifier les sources d'approvisionnement actuelles, surtout si la centrale thermique convertie au gaz devait être néanmoins jumelée à des génératrices éoliennes.

1780 L'importation de carburants fossiles pourrait en être grandement réduite diminuant la dépendance de l'archipel sur les espaces externes ainsi que sur les sites de déversement associés au transport d'hydrocarbures.

1785 Ce risque pourrait être grandement encore plus éliminé advenant une conversion du parc automobile au gaz naturel ou à l'électricité produite à partir du gaz extrait localement. Il en résulterait une indépendance énergétique, une augmentation potentielle de la diversité économique et industrielle, ainsi qu'un meilleur contrôle sur les processus d'approvisionnement.

Les Îles-de-la-Madeleine deviendraient essentiellement maîtres de leur développement et de leur avenir, disposant d'une source d'énergie peu polluante et peu coûteuse, ainsi que d'un levier financier important pour développer des alternatives.

1790 Mais ça ne reflète pas l'ensemble du portrait! Il n'y a aucune indication que la centrale thermique pourrait être aisément convertie au gaz à moyen terme. Hydro-Québec ne dispose pas

pour le moment d'expertise en matière de jumelage éolien-gaz. Il n'y a aucune indication que le parc automobile des Îles ou du Québec sera converti à l'électricité ou au gaz dans des délais raisonnables.

1795

Il n'y a surtout aucune indication que le pouvoir décisionnel relatif à l'exploitation de cette ressource reviendrait à la communauté.

1800

Il n'y a aucune indication non plus que la communauté retirerait des redevances qui seraient comparables aux risques qui sont décrits dans le rapport Chaillou ni ce qui manque dans le rapport.

De plus – il me reste combien de temps?

1805

PAR LE PRÉSIDENT:

Il vous reste cinq (5) minutes.

1810

PAR Mme NATALIA POROWSKA:

Parfait. De plus, l'industrie est une industrie lourde et imposante, plus flexible et incongrue avec le paysage. L'intensité de l'investissement requis implique que la majorité des ressources y sont attribuées au maintien et à l'entretien des installations et des acquis.

1815

L'industrie des énergies fossiles tend à monopoliser le territoire, ce qui est largement visible dans à peu près toutes les régions qui l'accueillent: la Louisiane, l'Alberta, la mer du Nord, les régions des États-Unis qui exploitent les gaz de schiste, etc.

1820

De ce fait, elle n'est pas adaptée à la gestion adaptative et participative qui est nécessaire pour un développement durable d'une ressource. Particulièrement si celle-ci est non renouvelable.

1825

Les impacts directs potentiels sur la nappe phréatique sont détaillés dans le rapport de l'équipe de l'UQAR. Je reviendrai pas dessus. Mais on n'y aborde pas les impacts indirects, parce qu'ils relèvent largement de la spéculation.

1830

Par contre, ces questions méritent d'être posées. D'un point de vue territorial, comment l'implantation de l'industrie gazière affectera-t-elle l'occupation du territoire? Les changements qu'elle risque d'occasionner modifieront-ils le régime de prélèvement d'eau?

Comment affecteront-ils les milieux forestiers, humides, garants de la recharge de la nappe?

Comment affecteront-ils les autres projets de développement du territoire?

1835

L'industrie s'accaparera-t-elle essentiellement un secteur du territoire qui est déjà exigü?

Comment concilier la tradition multifonctionnelle des usages du territoire madelinot avec son occupation exclusive par l'industrie gazière?

1840

Ainsi, sa présence ne sera-t-elle pas une pression de plus sur un milieu déjà fragilisé par l'activité humaine et les bouleversements climatiques existants et anticipés?

1845

D'un point de vue socioéconomique, comment l'apparition soudaine – là, je dis soudaine, parce qu'on n'a aucune tradition d'exploitation gazière aux Îles – va-t-elle contribuer à l'équilibre économique de l'archipel? Est-ce qu'elle va contribuer à sa diversification et à sa modularité ou plutôt imposera-t-elle sa présence résultant en une espèce de "boomtown" qui est une version locale de la maladie hollandaise?

1850

Dans l'absence de tout règlement crédible, comment prévoir les retombées réelles de sa présence? Comment juger si le jeu vaut vraiment la chandelle?

Finalement, d'un point de vue social, comment cette industrie affectera-t-elle la cohésion sociale qui est, rappelons-le, l'un des points forts de la résilience madelinienne?

1855

Comment affectera-t-elle les liens de confiance et de réciprocité qui régissent nos relations? Comment affectera-t-elle le comportement de consommation particulièrement énergétique des Madelinots?

1860

Les résidents des Îles seront-ils plus ou moins aptes à adapter leurs comportements en fonction du contexte mondial? Seront-ils plus ou moins aptes à emboîter le pas dans la transition énergétique qui se prépare? Seront-ils condamnés à subir les contrecoups de cette industrie?

1865

Ainsi – je finis – comment est-ce que la présence de l'industrie gazière peut-elle contribuer positivement à la modularité des composantes économiques du système madelinot, qui en est sa faiblesse, à leur diversité et à leur intégration dans le contexte mondial?

1870

Comment peut-elle aider à renforcer les liens sociaux qui existent, à développer les capacités décisionnelles et participatives de la communauté?

Ces questions sont cruciales à envisager dans un exercice d'évaluation des impacts de cette industrie sur le développement durable des Îles.

Je sais qu'il s'agit pas là du mandat de la Commission, mais je vous demande, qu'est-ce que l'eau potable, sinon un indicateur fiable de l'intégrité de notre milieu! Notre milieu est fragile et irremplaçable, elle est vraiment à notre image.

1875

Si la production locale d'une énergie locale peut présenter des énormes bénéfices, elle comporte aussi d'énormes risques, non le moins pour la capacité de la communauté de s'adapter aux changements qui s'accomplissent à l'échelle mondiale.

1880

Ainsi, dans un contexte où l'adaptabilité et la résilience apparaissent comme des bouées de sauvetage dans des eaux houleuses, l'implantation d'une industrie rigide ne peut être salutaire sans un cadre de gestion détaillé issu d'une vision à long terme des implications que cette implantation suscite. Or, ce cadre est manquant, et la vision inexistante.

1885

Je demande donc au BAPE de recommander la suspension de tout projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures aux Îles et dans l'ensemble du bassin Madeleine.

1890

Aussi, je réitère la demande faite par d'innombrables Québécois, soit celle de mettre en place un vaste processus de consultation sur l'avenir énergétique du Québec qui permettra d'élaborer une vision à long terme de notre transition vers une économie "décarbonisée".

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1895

Alors madame Porowska, je vous remercie pour votre présentation.

PAR Mme NATALIA POROWSKA:

1900

Bonne journée.

PAR LE PRÉSIDENT:

1905

Ça nous fait plaisir, nous n'avons pas de question, mais nous vous remercions. On prend bonne note. C'est sûr qu'on n'avait pas de texte écrit.

1910

J'avais une mention par contre où: c'était à venir! Est-ce que vous allez nous déposer un mémoire par écrit? Ah, elle est déjà partie, OK! C'était ma question. Parce que dans la mention, j'avais "un mémoire à venir", mais en tout cas, éventuellement – elle l'a dit, elle l'a confirmé? Parfait.

COMITÉ ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

1915

Nous allons maintenant inviter le Comité zone d'intervention prioritaire, donc le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. Donc j'ai Yves Martinet et possiblement quelqu'un d'autre avec lui? Vous êtes seul, très bien.

1920

Bienvenue, bonsoir, la parole est à vous.

PAR M. YVES MARTINET:

1925

Bonsoir. Je vais faire la lecture du document qu'on a déposé à la Commission, je vais sauter pour essayer d'économiser du temps, je vais sauter quelques sections, des choses qui ont déjà été dites lors des prédécesseurs.

1930

Bien c'est ça, je commence, les sections qui vont être couvertes par la présentation, c'est l'introduction, quelques mots sur le Comité ZIP, une mise en contexte, les ressources en eau du milieu, notamment les milieux naturels et les eaux souterraines, une section sur gérer nos ressources aujourd'hui en fonction de nos besoins de demain, favoriser la recherche et le développement, faire preuve d'une extrême prudence, révision de la Stratégie énergétique du Québec et une conclusion.

1935

Aussi sera disponible en complément une bibliographie sur les références des informations qu'on amène dans le document, et puis aussi une annexe, la liste des espèces fauniques et floristiques à statut particulier aux Îles.

1940

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Avant tout...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 4^e paragraphe, dernière ligne, "... pour l'organisme.")

1945

Entre autres, on y retrouve quatorze (14) sièges d'administrateurs qui sont issus de douze (12) secteurs d'activité différents. On y compte deux (2) sièges population, deux (2) sièges environnement, un poste municipal, santé, tourisme, récréotourisme, public, parapublic, associations et clubs intéressés, agriculture, pêche, mariculture et industrie, et autres secteurs de l'industrie.

1950

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Nous sommes...")

FIN DE LA LECTURE (Page 10, fin)

PAR LE PRÉSIDENT:

1955 Alors je vous remercie pour votre présentation. J'aimerais ça vous indiquer, c'est que nous, nous avons référé à certains documents, présentés par le Comité, votre comité, on a posé une question, seriez-vous au courant, on a posé une question au ministère du Développement durable pour savoir de quelle façon il reconnaît vos travaux. C'est pas une question à tendance, c'est simplement pour voir de la réception du ministère face à vos travaux, parce que disons, on peut possiblement y référer.

1960 C'est pour vous l'indiquer, pour pas que vous soyez surpris si vous voyez sur notre site Web qu'on a adressé des questions. C'est vraiment pour les mettre en contexte le mieux possible.

1965 Monsieur Locat, est-ce que vous avez une question?

PAR LE COMMISSAIRE:

1970 Une première question. En fait, on aurait pu la poser à d'autres intervenants, mais c'est à vous que je vais la poser. C'est à la page 5, quand vous parlez de l'acceptabilité sociale et vous comparez, disons, au fait, au dernier paragraphe, que seulement vingt-six point huit pour cent (26,8 %) des répondants se disent en faveur du développement d'une filière, alors la question que j'aimerais vous poser, d'après vous, quel serait un pourcentage pour une question quelconque qui correspondrait à une acceptabilité sociale?

1975 **PAR M. YVES MARTINET:**

Je pense pas avoir la baguette magique, j'aimerais ça l'avoir.

1980 Moi, je pense que l'acceptabilité sociale, souvent, c'est une question de gros bon sens aussi. Je pense que c'est difficile de mettre un chiffre précis là-dessus. Je pense que c'est une question de sentiment de confiance.

1985 Quand on a une confiance, bien, notre niveau d'acceptabilité peut diminuer un peu, quand on a la bonne information, et ensuite, c'est une question de compromis. Quel compromis on est prêt individuellement ou collectivement à faire en fonction des risques, mais pour cela, il faut que les informations soient mises sur la table de A à Z, et puis de façon éclairée et nette, bien, on puisse en convenir, je pense.

PAR LE COMMISSAIRE:

1990 OK, merci.

1995 J'avais une deuxième question, c'est à la page 6, c'est concernant votre référence aux travaux de monsieur Bernatchez. Vous dites que les changements climatiques pourraient toutefois abaisser considérablement le taux de recharge. D'après vous, où est-ce que vous avez trouvé l'information qui vous permet de conclure que ce serait considérable?

PAR M. YVES MARTINET:

2000 Je dirais qu'on a fait quelques lectures en fonction de cette information-là, de mémoire je l'ai pas, mais je pourrais prendre une note et puis peut-être vous revenir.

2005 Mais ce qu'on semblait dire, c'est que la neige jouait un rôle important, surtout aux Îles, on n'a pas beaucoup de couvert forestier, ça permettait d'éviter peut-être les pertes d'eau vers l'océan, et puis si au lieu d'avoir de la neige qui fait un certain embâcle au ruissellement de l'eau, mais que ça pourrait, je pense que ça pourrait être considérable si on regarde la petitesse du territoire et puis l'importance de la recharge de la nappe aussi qui est la seule source d'approvisionnement en eau potable. Je pense que c'est ce qui justifie le terme considérablement peut-être.

PAR LE COMMISSAIRE:

2010 Bien, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2015 Nous vous remercions.

PAR M. YVES MARTINET:

2020 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2025 Bonne soirée.

2030

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE UNÎLE

PAR LE PRÉSIDENT:

2035

Alors nous allons maintenant inviter Développement communautaire Unîle, monsieur Jonathan Godin, à s'avancer.

Bienvenue et à vous la parole.

2040

PAR M. JONATHAN GODIN:

Merci, bonsoir. Donc je m'appelle Jonathan Godin, je représente Développement communautaire Unîle. Je vais d'abord commencer par présenter l'organisme.

2045

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "La corporation...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... communauté insulaire.")

2050

Donc la présentation va être divisée en six (6) points, donc je vais commencer avec un préambule, ensuite les intérêts portés au dossier par notre organisme, le point de vue général d'Unîle, nos préoccupations, ensuite les considérations et je conclurai avec les recommandations.

2055

Donc en ce qui concerne le préambule! Ici, on parle d'organismes justement, d'organismes communautaires, et la société est composée d'une multitude d'organismes, qu'ils soient communautaires, sociaux, parlementaires, gouvernementaux ou environnementaux.

2060

Lorsqu'on parle d'organismes, on sous-entend étymologiquement parlant la présence de vie. Et en biologie, un organisme est construit par une pléiade d'unités les plus importantes qui soient, on les appelle cellules. Chaque type de cellule joue un rôle important dans le maintien de la vie.

2065

Maintenant, si on se reporte aux organismes sociaux, environnementaux, gouvernementaux, communautaires et autres, eux aussi sont composés de cellules, d'unités de base les plus importantes au maintien de la vie sociale. Ces cellules sociales, on les appelle citoyens.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, "L'intérêt...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... la communauté.")

2070

Il faudrait que les critères d'acceptabilité sociale ou de non-acceptabilité sociale soient clairement établis.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, "Ensuite...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)

2075

Merci, ça conclut notre présentation de mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT:

2080

Très bien, je vous remercie, monsieur Godin, pour votre mémoire.

Nous n'avons pas de question, donc nous vous remercions.

PAR M. JONATHAN GODIN:

2085

Merci, bonne soirée.

2090

GHISLAIN CYR

PAR LE PRÉSIDENT:

2095

Je vais maintenant inviter monsieur Ghislain Cyr pour une présentation verbale.

PAR M. GHISLAIN CYR:

D'abord bonsoir.

2100

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir.

PAR M. GHISLAIN CYR:

2105

Ghislain Cyr de l'Étang-du-Nord, pêcheur, propriétaire depuis 87.

2110

Une chose que je devrais dire en partant, c'est que je trouve déplorable que ce soit à cette saison-ci. Je le sais pas si vous le savez, on est plus pirate le matin de bonne heure qu'à cette heure-ci. Nos oreilles suivent, mais nos yeux sont plus là, tellement on est fatigué. On vient de

finir notre pêche, puis on est déjà ici jusqu'à onze heures (11 h), onze heures et demie (11 h ½), c'est assez difficile.

2115 D'abord, je vais parler un peu de l'expérience que j'ai au niveau de la pêche et du territoire. Je pense qu'on a commencé, notre territoire étant jeune, toute la famille, la famille acadienne, on a passé toute notre vie ici, de longue date. Comme je dis souvent, je me sens autochtone de mon territoire, c'est-à-dire que ça fait tellement longtemps qu'on est ici qu'on fait partie de ce que sont les Îles-de-la-Madeleine.

2120 Les premières expériences dans la pêche, je pense que ça a commencé qu'en étant petit gars, quand on dit, on a notre première paire de bottes de "rubber", puis qu'on saute dans le premier ruisseau qui se présente, on trouve le moyen et la curiosité d'aller plus loin, d'aller voir qu'est-ce qui se passe plus loin, plus creux que nos bottes de "rubber". C'est-à-dire qu'on voit tout de suite qu'est-ce qui se passe sur les étangs, les baies, la baie de Grande-Entrée je la connaissais comme ma poche.

2125 On apprend à voir tout ce qui se passe là-dedans, tout ce qui peut se faire en tant que communauté dans une baie comme ça, autant la pêche à l'éperlan, l'anguille, les coques, les palourdes, les moules, les couteaux, toute la nourriture que tout un été, même à l'époque, on jouait beaucoup aussi même à prendre du homard à la ligne. Ça faisait partie de notre exercice d'apprentissage.

2130 Et je pense que pour tous les gamins de mon âge et tout ça qui était dans le même milieu, on a été capable de voir c'est quoi l'importance de ce milieu-là pour la communauté. C'était le côté social, les plages, le côté d'aller aux coques en famille. Je pense que tout le monde se rappelle de ça et l'importance de refaire cet exercice-là, de refaire cette façon de faire.

2135 Ma curiosité aussi m'a amené à aller plus loin, la baie. Après ça, de mes bottes de "rubber" à embarquer dans le canot comme on dit, aller sur les glaces, embarquer dans un bateau plus gros, et devenir propriétaire un jour de mon bateau.

2140 Et toute l'importance de ça, de voir qu'est-ce que c'est que les Îles, la formation, je parlais souvent tout à l'heure avec Marc Joncas, on avait suivi le dossier de la mine et toute l'importance, le dragage qui a été fait, les îlots et tout ça, bien, ça nous a apporté aussi une compréhension du milieu tel comme il était, c'est-à-dire les courants, les marées, la formation des îles, les dunes. Ça nous a tout amené ça à avoir une certaine compréhension de qu'est-ce qui formait nos îles, qu'est-ce qui les dérangeait aussi.

2145 Je dirais aussi qu'à travers les années de pêche, de curiosité, on vient qu'à comprendre, essayer de comprendre dans l'ensemble qu'est-ce qui se passe sur notre territoire.

2155 L'interaction entre le petit ruisseau et la mer, il y a quelque chose, une interaction entre ça. De comprendre l'écosystème, c'est pas facile. Je pense que je réussirai jamais de tout comprendre dans toute ma vie, j'espère un jour d'être capable de transférer ça à quelqu'un d'autre, mais il faut qu'il y ait un milieu pour le faire, pas que je sois sorti de mon milieu parce qu'on a mis des choses en place qui ne vont pas avec l'environnement, qui ne vont pas avec les pêches.

2160 Aujourd'hui, quand on regarde tout ce qu'on est en train de mettre en place, on parle beaucoup d'hydrocarbures, de gaz et tout ça, je me dis, à un moment donné, il va falloir qu'il y ait quelque chose, une conscientisation des gens, qu'est-ce qui se passe là-dedans, de comprendre.

2165 On parle d'eau potable, je me souviens étant jeune, le côté fragile de ça, à Grande-Entrée, on avait des usines à poisson, puis j'étais pas bien bien vieux, ah, l'usine, son eau potable était rendue salée une (1) fois, deux (2) fois, trois (3) fois. Il y avait un sérieux problème.

2170 On était tout jeune, par chez nous on creusait les puits à la main. Je suis venu un peu un spécialiste de creuser des puits à la main, puis la fierté de dire, tu veux bâtir une maison à tel endroit, puis il y a de l'eau potable, c'était quelque chose. Parce que c'était important. Les gens qui construisaient puis qui avaient pas d'eau potable autour de chez eux, je pense à Jeannot, il va rire un peu, quelle patience d'aller chercher de l'eau beaucoup plus loin! L'importance de l'eau potable.

2175 Mais ça, il faut pas y toucher. Toucher au milieu marin, toucher aux milieux humides, toucher aux eaux semi-salées, c'est toucher à l'eau potable aussi. Il faut pas se permettre de négliger ces parties-là.

L'autre partie qui me dérange beaucoup, c'est surtout la partie des hydrocarbures, Old Harry. Je sais qu'on travaille beaucoup là-dessus, je suis ça depuis longtemps de façon bénévole, parce que je suis pêcheur, je suis conscientisé que ce qui se passe là, ça n'a pas de sens.

2180 Souvent, on nous comparaît avec d'autres pays comme la Norvège en disant, ah, la Norvège, ça se fait, puis il y a pas trop de problèmes. On n'ose pas parler trop trop des problèmes, mais la façon que la Norvège est placée, avec le Gulf Stream, avec le courant qui part de la mer de Baltique, qui file le long du côté ouest de la Suède, la Norvège, ça remonte au nord, ça vient pas à la côte trop trop. On a peu connaissance de ce qui se passe là.

2185 Du côté de Terre-Neuve, sur les Grands Bancs, c'est la même chose, il y a rien qui vient à la côte.

2190 Mais par contre ici à Old Harry, quand on regarde la façon que le golfe est fait, les courants, les marées, on dit aujourd'hui les changements climatiques, on s'en aperçoit que c'est beaucoup

plus imprévisible pour nous autres, au niveau des températures, au niveau des vents, des courants, des choses qui nous surprennent aujourd'hui que j'aurais jamais pensé avant, le courant contraire, des choses, qu'est-ce qui se passe! On le comprend pas, sauf qu'on vit avec. On vit avec des vents violents.

2195

Ce printemps, ça a été un printemps très froid, très violent au niveau des vents aussi. On est obligé de composer avec ça.

2200

Je sais aussi que Old Harry, je me souviens, toutes les années où ce qu'on était encore jeune où il y a eu Irving Whale, mais il y avait aussi pas de conscience de tout ce qui était la voie maritime, du déballastage des bateaux et tout ça. On a trouvé toute notre jeunesse, j'étais un chasseur, j'ai toujours été un chasseur depuis que je suis haut comme deux (2) pommes, combien d'oiseaux avons-nous rachevés sur le bord des côtes, avec du mazout, qui étaient en train de geler l'hiver! Combien! Des milliers, des milliers d'oiseaux qui étaient en train de mourir. On leur donnait un coup de main à mourir. Ça, c'est inconscient.

2205

Combien de fois on allait sur la plage, puis on marchait sur le bord des côtes, que le mazout venait nous fuir entre les orteils, le linge plein de mazout! On a vu ça combien de fois! C'est incroyable. On a été les premiers ici à nettoyer des oiseaux avec plein de mazout sur le dos.

2210

Je veux plus voir ça! La conscience des gens a fait que sur l'eau, on a toujours les yeux sur l'eau, on voit souvent plastiques, on voyait avant plastiques, tout ce que tu voulais, autant les choses de tampons qui étaient jetés dans les toilettes, il y avait à peu près de tout. Les gens ont pris conscience qu'il fallait pas jeter comme ça, on s'en aperçoit aujourd'hui, il y a beaucoup moins de choses sur l'eau qui traînent, sauf du bois, des choses naturelles, oui. Mais des plastiques, des bidons de toutes sortes de choses, on n'en voit beaucoup moins. Alors il faut continuer à protéger ce milieu.

2215

C'est sûr qu'il reste toujours les polluants qui sont invisibles, il y a des choses qu'on peut pas contrôler. C'est sûr qu'on peut pas le contrôler. Bien d'ailleurs, ce qu'on peut contrôler, contrôlons-le, soyons capables de contrôler!

2220

Dans la pêche, je suis souvent tous les comités consultatifs, surtout sur le poisson de fond. Je suis un pêcheur de poisson de fond, ça veut dire que j'ai arpenté pas mal le golfe d'un bord à l'autre, pas nécessairement physiquement, mais par des rencontres avec des gens de partout dans le golfe, à l'extérieur de Terre-Neuve, à travers la chasse aux loups marins, à travers le poisson de fond.

2225

Et on s'en aperçoit que de toutes les choses qui ont été faites, la gestion, les stocks de poisson sont bas, c'est vrai, mais on a tout étudié par pièce à la pièce. On a oublié souvent de

2230

mettre les choses ensemble, ce qui fait qu'aujourd'hui, on se ramasse avec des problèmes sérieux dans les pêches, très sérieux.

2235 On est pris avec la ligne, Terre-Neuve veut aller de l'avant, le Québec le sait pas, un autre veut pas, tu sais, il faut dire qu'on est cinq (5) provinces sur ce milieu, sur ce plan d'eau là qui est un petit plan d'eau. On est cinq (5) provinces. Comme je dis des fois, la province qui va y aller, elle devrait être responsable pour les quatre (4) autres.

2240 On avait rencontré Corridor Resources plusieurs fois ici, ils nous arrivent avec des plans, des graphiques, avec la pêche dans le secteur, c'est drôle, il y a de la pêche du côté du Québec, du côté de Terre-Neuve il y a zéro point d'intérêt de pêche. Même les Madelinots connaissent ces territoires-là. Et par plusieurs étés, ils reviennent, ils ont même pas encore ces points-là. C'est comme anormal.

2245 Si on parle du comité consultatif, ça fait deux (2) ans qu'on demande à Pêches et Océans, lors du comité consultatif, à Moncton, mars 2013, d'avoir la possibilité de donner l'information sur les hydrocarbures dans le golfe. On n'a même pas cette possibilité-là. Ce n'est pas l'endroit, alors que c'est nous qui payons les déplacements, on paie tout le transport, on paie tout pour aller là, c'est le seul point où les cinq (5) provinces sont assises ensemble, et on n'a pas le droit de donner de l'information.

2250

PAR LE PRÉSIDENT:

S'il vous plaît, je vais vous demander de conclure en deux (2) minutes s'il vous plaît.

2255

PAR M. GHISLAIN CYR:

2260 C'est juste que tous ces points-là, de la façon que le gouvernement du fédéral travaille au niveau de la gestion, au niveau des séances qui sont en train de se faire couper, l'environnement qui est en train d'être coupé, je ne vois pas en qui on pourrait avoir confiance pour nous donner un coup de main à regarder de façon intégrale tout l'ensemble.

Pour nous autres, c'est difficile de voir ça.

2265 C'est à peu près ce que je voulais vous dire, puis en tout cas, j'espère que les gens vont continuer.

Et avec le marasme, je pense, qui se passe dans les pêches, les problèmes qu'on a dans les pêches, j'espère que les gens ne sauteront pas sur cette alternative-là qui peut être les

2270 hydrocarbures, parce que ça peut jouer des tours au niveau socioéconomique ici de façon assez grave.

C'est pas de l'argent qu'on a besoin, je pense que c'est d'avoir des plans de société qui soient à long terme et non à court terme. Merci.

2275

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie.

2280

Nous avons encore trois (3) participants, mais nous allons faire une pause d'une dizaine de minutes pour se dégourdir les jambes. Alors il est dix heures trente (10 h 30), nous allons reprendre à dix heures quarante (10 h 40)!

2285

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2290

**REPRISE DE LA SÉANCE
PIERRE CHEVRIER**

PAR LE PRÉSIDENT:

2295

Alors nous allons inviter monsieur Pierre Chevrier à s'avancer à la table des intervenants.

Bonsoir monsieur.

PAR M. PIERRE CHEVRIER:

2300

Bonsoir. Merci messieurs les Commissaires de bien vouloir m'entendre. J'ai ici en main une carte, une photo satellite des Îles-de-la-Madeleine. Ça, c'est réel. Ça, ça a été pris à huit cents kilomètres (800 km) dans l'espace.

2305

Voilà les Îles-de-la-Madeleine, qu'est-ce que c'est que ça représente, dans le milieu du golfe Saint-Laurent.

Tout ce qui est en noir autour des Îles-de-la-Madeleine n'est pas du pétrole, ce n'est pas une catastrophe de pétrole, là, c'est l'effet de la photo seulement.

2310

Par contre, les contours des plages, je vais vous la laisser, vous pourrez la garder pour vos archives, elle représente même la vague cassante sur le bord des côtes. Ce que c'est qui est fait en blanc, vous voyez ici, vous avez l'île du Havre-Aubert, vous avez l'île d'Entrée qui est là; il y a plein de coins blancs là-dessus, là, c'est plutôt les zones habitées. Vous avez l'île de Cap-aux-Meules, Havre-aux-Maisons, Pointe-aux-Loups, Grosse-Île, Grande-Entrée.

2315

Vous avez sept (7) îles habitées aux Îles-de-la-Madeleine, puis vous remarquerez tout le tour en noir et au centre de l'île, il y a encore des contours où c'est noir. Ça, ce sont les lagunes, les plans d'eau.

2320

La majorité des îles sont reliées par des cordons de dunes de sable, donc très très fragiles, OK! La dune que vous voyez ici du côté ouest, puis la dune que vous voyez ici du côté nord, dans les années soixante-dix, le Irving Whale a coulé à quarante-cinq milles (45 SM) au large des Îles-de-la-Madeleine, au sud-ouest. Il a été ensaché aux Îles-de-la-Madeleine, qui a été récolté autour des plages, plus de deux cent mille (200 000) sacs du mazout contaminé en partie aux BPC qui a été enfoui à l'intérieur des dunes. Ça, ça a été fait avec les moyens du bord de l'époque.

2325

Ce sont les Madelinots qui se sont mis les mains dans le mazout pour le nettoyer. Ils ont essayé de garder leurs plages propres, ça a quand même réussi très bien. Parce qu'après les

2330 années soixante-dix, le tourisme a commencé aux Îles-de-la-Madeleine. C'est devenu une source pratiquement intarissable de publicité et de revenu qui est renouvelable. Avant, tu avais la pêche, maintenant tu as le tourisme qui prend à peu près cinquante-cinquante (50 %-50 %).

2335 Par contre, les sacs de mazout sont encore là. Bien là, on a un sacré dilemme, puis il est pas résolu. Tu as moins de couverts de glace l'hiver, tu as plus d'érosion des berges, puis on est avec le problème. Où sont les sacs? On sait pas trop où.

Allons-nous défaire la dune au bulldozer pour les récupérer? C'est risqué.

2340 Par contre, il y a un autre risque qui s'en vient, c'est si l'érosion emmène ces sacs, parce que la dune recule toujours, bien, quand ces sacs de mazout là vont être sous l'eau, ça va coûter dix (10) fois plus cher pour les récupérer. Ça, c'est juste un petit point que je veux vous mettre en évidence. Ça a arrivé dans les années soixante-dix, puis quarante (40) ans plus tard, on a encore cette merde-là sur nos îles.

2345 Exxon Valdez a coulé, a fait naufrage en Alaska voilà vingt-deux (22) ans passés, il y a encore des vestiges que tu creuses dans le sol sur les berges, le mazout, il revient en surface, mais il vient en surface un peu comme s'il aurait été raffiné. Les dégâts sont encore là.

2350 Maintenant, ce que je veux vous faire part, c'est mes inquiétudes par rapport au forage pour la partie des Îles-de-la-Madeleine terrestre gazier. Moi, je fais partie de la gang de sceptiques, quand on vient nous vendre une belle bulle où c'est qu'il y a du cash à faire, puis vous allez devenir tout simplement plus écolos, puis vous allez devenir plus riches et tout le kit, permettez-moi de rester très sceptique là-dessus.

2355 Parce que de la manière que ça procède aujourd'hui, c'est, on va faire une exploration. Le promoteur qui va explorer, lui, son but, c'est de faire du cash, OK. Quand il va avoir trouvé – puis son but, c'est probablement un très gros pourcentage de faire une spéculation dans un milieu boursier ou quoi que ce soit, grossir la boule.

2360 Parce que là, présentement, il dit, le sol est bon, on va avoir énormément de gaz naturel sous là, bien oui, combien est-ce qu'il y en a, bien, il faut aller voir! Bien, s'il faut que tu ailles voir, arrête de nous conter des "jokes" puis grossir ta bulle, attends un peu!

2365 Pour mieux vendre son idée, il va la grossir au max, sa bulle. Et il va impressionner les gouvernements, il va impressionner un peu tout le monde que c'est payant, puis que c'est rentable.

Bien, en date d'aujourd'hui, là, moi, je suis sceptique là-dessus. Puis il y a plein de choses qui me tracassent.

2370 Bien, ce qui me tracasse beaucoup, c'est que la Loi des mines puis tout le kit comme elle est présentement, il y a rien du tout là-dedans pour les Îles-de-la-Madeleine. Il y a zéro pour les Îles-de-la-Madeleine. Les Îles-de-la-Madeleine, les gens des Îles-de-la-Madeleine vont prendre le maximum de risque. Ça fait que là, on peut être dans le trouble.

2375 Les Îles-de-la-Madeleine, vous voyez, c'est très très fragile.

2380 En partant de l'île d'Entrée, vous allez prendre une photo vers le Havre-Aubert, vous allez aller ici sur la baie des Demoiselles qu'il y a à Havre-Aubert, vous allez prendre une autre photo en direction Havre-aux-Basques Bassin, puis vous allez prendre deux (2) photos à Bassin, vous allez tout couvrir la partie ouest, sud-ouest des Îles-de-la-Madeleine avec une photo pratiquement trois (3) dimensions. Ce que tu as là, tu vas l'avoir là. Parce que partout où ce que tu montes sur une colline aux Îles-de-la-Madeleine, tu vois de la mer, tu vois l'eau.

2385 Je sais pas si vous avez pu en profiter le temps que vous étiez aux Îles, bien, c'est un fait. Beaucoup de touristes le remarquent. Partout où ce qu'on regarde, on regarde, on voit l'horizon. Tu vois le soleil se coucher partout, tu le vois se lever partout.

2390 C'est un autre indice comme quoi c'est ultrafragile. Puis là présentement, on a rien du tout pour protéger les Madelinots et en plus, quand on vient nous vendre une salade comme quoi vous pourriez peut-être avoir des bateaux au gaz naturel puis tout le kit, moi, je suis pêcheur, puis présentement, comme la pêche est là, puis il me convertit au gaz naturel, oubliez-moi. J'ai pas les reins assez solides pour faire de quoi de même, on oublie ça.

2395 Ça fait que ça, c'est faux. Hydro-Québec est pas prête à se convertir, ils ont pas la technique. C'est encore faux.

2400 Donc on va venir nous chercher du gaz naturel, puis on va l'exporter. Ça fait que si monsieur Savoie de Gastem nous dit que ça va être bon, présentement, il sait même pas c'est qui qui va acheter ça. Ni plus ni moins il va avoir foré, il va avoir un droit, il va passer ça "whatever", puis qui c'est qui va payer le plus cher pour avoir ma découverte? Après ça, lui, il s'en fout comme dans l'an 40.

2405 Le promoteur, il n'y a aucun promoteur qui a venu aux Îles-de-la-Madeleine nous dire qu'est-ce qu'il avait l'idée de faire avec ça! Pourquoi est-ce qu'on nous vend des salades de même?

On est bien bien inquiet là-dessus. Puis moi, j'ai consulté, j'ai eu plusieurs consultations du côté de Old Harry pour, pas le gaz naturel, mais là, ils prétendent que c'est du pétrole, puis des réunions bidons, on en a eu en masse.

2410 L'Office Canada–Terre-Neuve est venu nous dire aux Îles-de-la-Madeleine, nous faire une mise à jour sur l'étude environnementale stratégique, imaginez-vous qu'on avait cinq-six (5-6) consultants, et il y en a un qui parlait français, puis on voulait voir c'est quoi – pour une mise à jour d'une étude environnementale, il faut que tu aies au moins l'étude environnementale en main pour en discuter. Ils l'avaient même pas emporté, ils l'avaient pas en main. C'est quoi vous êtes venus faire aux Îles, pour aller aider les Madelinots?

2415 Mais par contre, ils sont partis, puis ils vont consulter, puis eux autres, ils veulent travailler du côté de Terre-Neuve. Bien, c'est un peu comme monsieur Cyr disait tantôt, si on pêche dans le golfe, là, les personnes qui vont creuser devraient être responsables envers les cinq (5) provinces, parce que c'est quelque chose qui est très sérieux. Puis ici aux Îles-de-la-Madeleine, si on perd notre nappe phréatique, là, ils vont probablement pouvoir continuer à exporter du gaz s'il y en a en masse, mais les gens des Îles pourront plus rester aux Îles.

2420 Puis là, c'est qui qui va réparer les dégâts? Pensez-vous que c'est nos gouvernements qui vont réparer les dégâts? Il y a rien d'écrit que les gouvernements vont réparer. Il y a rien d'écrit qui va réparer.

2425 On a des endroits où c'est qu'il y a de l'érosion, puis on a de la misère à avoir des sous pour faire des digues de protection. On a plein de sacs de mazout à traîner dans nos dunes, puis il se passe rien. Ça fait que c'est quoi, là? On est devant un méchant problème, un sacré problème.

2430 Ça fait que moi, je vais vous laisser la carte, puis moi, je vous demanderais bien que quand vous allez prendre l'avion en décollant des Îles, vous êtes venus par avion, bon, regardez par les hublots, puis oubliez pas les Madelinots! Parce que si jamais, il n'y a personne qui sait que ce que le futur nous réserve, mais pour moi, c'est du lobby, un lobby fort et puissant qui va arriver, qui va dire oh, c'est beau, il y a du cash là, puis qu'on abandonne les Madelinots, puis qu'on les laisse avec ce risque-là, bien moi, pour moi, ça va être quelque chose qui est tout simplement, c'est criminel en partant, en tout cas!

2435 Dans mes mots, je vais vous expliquer ça de même, puis j'espère que vous voyez que, moi, mon inquiétude est là, puis il n'y a personne qui est le mieux ici pour me dire, regarde, ça va être bien, puis ça va être bien fait.

2440 Parce qu'on a déjà vu, même à la TV l'année passée, le long de la vallée du Saint-Laurent, quelques résidents, puis ils ont réussi à faire bouger les choses, mais c'est seulement par petits points, puis avec les journalistes. Bien, pourquoi c'est faire que les puits de gaz naturel, ils fuient en surface? Vous êtes-vous déjà posé la question? Moi, j'en ai vu, je sais pas si vous en avez vu à la TV, j'imagine que oui. Il y a des enclos, tu as le "casing" qui sortait, tu as de l'eau, puis tu as la

2450 valve. Puis ça, plus bas que le haut de la valve, est-ce qu'il y a quelqu'un au Québec qui a répondu où était le problème? Est-ce que tous les problèmes sont réglés? Je suis pas convaincu.

Puis si le problème venait à la surface, le problème sous la surface, il est comment, il est où, qu'est-ce qui se passe? Ça peut être très très inquiétant.

2455 Parce que moi, j'ai posé la question à monsieur Savoie à un moment donné, il est venu aux Îles, puis j'ai dit, comme de raison, les nappes phréatiques aux Îles, on est sur une île, regardez ça ici, ça ressemble à un hameçon, on pourrait dire qu'on est un bateau mouillé dans le milieu du golfe Saint-Laurent, tiens, un hameçon en surface! Et ce que c'est qu'il y a, c'est qu'il est venu nous dire, bien regarde, pour vérifier s'il y a des fuites, on va aller dans les anciens puits artésiens qu'il y avait aux maisons, puis on va mettre des sondes, puis on va "checker" ça là. C'est pas fort!

2460 Laissez-moi vous dire que c'est vraiment pas fort.

PAR LE PRÉSIDENT:

2465 Je vais vous demander de conclure s'il vous plaît.

PAR M. PIERRE CHEVRIER:

2470 Bien, ma conclusion, ça va être celle-là. C'est: quand vous allez partir des Îles-de-la-Madeleine, jetez un regard sur le panorama des Îles-de-la-Madeleine, puis même avant de partir, montez sur les collines, puis regardez le paysage, puis je suis convaincu que vous allez dire que c'est ultrafragile.

2475 Puis ce qu'il y a présentement dans la Loi des mines ou que ce soit que les gouvernements disent, voilà qu'est-ce que vous pouvez faire, puis ci puis ça, là, il y a rien de rassurant pour les Madelinots là-dedans.

2480 Ça fait que j'espère que dans votre rapport, que ça va paraître qu'il faut mettre le paquet pour sensibiliser les deux (2) paliers de gouvernement, que ce soit pour le gaz naturel ou pour le pétrole à Old Harry. Attendez que ce soit plus sécuritaire.

2485 De toute façon, si c'est dans trente-quarante (30-40) ans d'ici qu'on sort d'ici, peut-être qu'ils vont faire la guerre au Québec pour essayer de nous le voler, ça fait qu'on peut attendre un peu pareil! Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien. Je vous remercie. Donc vous allez nous laisser, vous pouvez laisser la figure à l'arrière, la carte satellite. Je vous remercie.

2490

RAYMOND GAUTHIER

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter monsieur Raymond Gauthier.

Bonsoir monsieur Gauthier.

2495

2500

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Bonsoir, rebonsoir.

2505

PAR LE PRÉSIDENT:

On m'a informé que vous aviez fait une version révisée?

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

Je veux vous remercier d'avoir accepté que je vous présente des petits bouts d'une fresque. C'est pour ça qu'hier, j'étais malheureux.

2510

PAR LE PRÉSIDENT:

Je comprends ça, mais soyez assuré, je vais écouter votre version au complet, je vais l'écouter probablement vendredi, là.

2515

PAR M. RAYMOND GAUTHIER:

D'accord. Et je vous promets que c'est moins de vingt (20) minutes. Alors on a travaillé fort, mon collègue et moi pour le ramener, en faire un hors-d'œuvre, pour vous mettre un peu l'eau à la bouche. Ça vous dispense pas d'aller voir, ceux qui l'ont pas fait encore, il y en a beaucoup qui sont allés, alors je vous laisse là-dessus! Merci.

2520

2525

PRÉSENTATION D'UN VIDÉO

PAR LE PRÉSIDENT:

2530 Alors merci monsieur Gauthier pour cette présentation.

SHIRLEY LABELLE

2535

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant passer à notre dernière personne inscrite qui est madame Shirley Labelle.

2540

Bonsoir madame.

PAR Mme SHIRLEY LABELLE:

2545

Bonsoir. J'ai un vidéo à présenter.

PRÉSENTATION D'UN VIDÉO

J'ai des commentaires à faire, mais c'est pas par rapport à ça. C'était pour juste le montrer.

2550

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, mais je vais vous demander de faire ça en quelques minutes s'il vous plaît. Au total, parce que les présentations non annoncées, on laisse environ dix (10) minutes aux personnes.

2555

PAR Mme SHIRLEY LABELLE:

Oui, c'est beau, c'est deux (2) minutes. Si vous me laissez continuer! Ça, c'était trois (3).

2560

En premier lieu, je voulais vous remercier d'avoir rediffusé les audiences du BAPE du mois de mai à la disponibilité de tous, alors c'est grandement apprécié.

Deuxièmement, être conscient qu'une contamination suite à un forage aux Îles cause une destruction irréversible. Je suis totalement contre toute initiative à cet égard, pas de forage point.

2565

Pour l'exploration et l'exploitation, à ce que j'ai compris de tous les intervenants depuis le début du BAPE, l'exploration égale l'exploitation dont le dommage se fait dès l'exploration. S'il y a du dommage à avoir, ça va être fait dès l'exploration.

2570 Ça fait que j'ai de la misère à comprendre le maire hier soir quand il disait qu'on peut faire l'exploration et ensuite, faire évaluer pour l'exploitation. Je comprends plus qu'est-ce qui s'est dit pendant qu'on était ici pendant toutes ces interventions qu'on a eues.

PAR LE PRÉSIDENT:

2575 Oui, mais par contre, je vais vous demander de ne pas commenter; comme j'ai expliqué hier, si on commence à permettre que les gens commentent les mémoires qu'ils ont entendus, ça veut dire que la personne qui est visée, bon, devrait-elle avoir le droit de répliquer à la réplique! Et c'est pas le but de l'audience publique.

2580 C'est pour ça que je vous demande de ne pas réagir aux mémoires précédents que vous avez entendus.

PAR Mme SHIRLEY LABELLE:

2585 OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

2590 Je vais vous demander de continuer avec votre prochain sujet.

PAR Mme SHIRLEY LABELLE:

2595 Le prochain sujet, d'abord, c'était le sondage de soixante-treize pour cent (73 %) contre l'exploitation terrestre. J'ai entendu plus qu'une fois que ce sondage-là était rempli par peu de gens, alors c'était pas vraiment significatif par rapport au nombre qui ont répondu.

2600 Ce que je trouve de spécial là-dedans, c'est que si vous auriez entendu, je peux vous assurer que si les gens qui étaient pour le forage, vous en auriez entendu parler, et ce sondage aurait balancé autrement. Alors aussi peu de réponses qu'il y ait eu, reste que les résultats demeurent contre le forage.

2605 Vous avez posé des questions par rapport à des alternatives, le vent, le soleil, les vagues, géothermie, on a vu des rapports par rapport à des algues pour équivaloir le fuel. C'est tout.

C'était juste des commentaires que je voulais faire pour finir la soirée, c'est tout.

PAR LE PRÉSIDENT:

2610 Très bien, alors je vous remercie.

PAR Mme SHIRLEY LABELLE:

2615 Merci, bonne soirée.

PAR LE PRÉSIDENT:

2620 Avec plaisir. Je vous remercie pour votre témoignage.

MOT DE LA FIN

PAR LE PRÉSIDENT:

2625 Alors madame Labelle était la dernière personne qui s'était inscrite ce soir pour une présentation verbale.

2630 Je vais maintenant procéder aux formalités d'usage concernant la fermeture de la deuxième partie de l'audience publique selon le mandat.

2635 Bien entendu, nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés et les transcriptions dans les centres de documentation ainsi que dans le site Web du BAPE. Ces centres demeurent ouverts tout au long du mandat de la Commission, et même un mois après la sortie publique du rapport.

2640 Donc bien entendu, nous allons continuer à alimenter notre site. Nous avons encore adressé un certain nombre de questions, avant de partir en audience publique, à différentes personnes-ressources, ça signifie qu'il va y avoir encore de l'information additionnelle en fonction des réponses que nous obtenons.

Donc aussitôt que nous obtenons des réponses, nous les déposons, nous les mettons en ligne.

2645 Je rappelle, tout comme hier soir, qu'à la suite d'une demande, la Commission a accepté de rendre disponibles en différé les séances de la deuxième partie de l'audience publique dans notre site Web toujours, jusqu'au 3 juillet 2013. Je disais un délai d'une semaine, mais c'est faux, monsieur Dufour a été en mesure, monsieur Dufour pourra me faire un signe de tête, que la séance d'hier a déjà été mise en ligne, donc on s'était dit jusqu'à un délai d'une semaine, mais
2650 monsieur Dufour a été capable de faire ça très rapidement. Il est très efficace, alors en quelques heures, il a pu mettre la séance.

Maintenant, la seconde séance va être disponible à quel moment, monsieur Dufour? Demain, très bien. La nuit va être courte pour monsieur Dufour, parce qu'en même temps, il faut qu'il remballe son équipement. Alors Pierre est toujours aussi efficace! Donc les séances vont être disponibles, la deuxième séance probablement demain, ou au pis aller, vendredi. On pourra laisser, on pourrait dire en bon français, un petit break à monsieur Dufour, donc disponibles jusqu'au 3 juillet. Donc pour donner la possibilité aux gens qui veulent revoir les séances en tout ou en partie, de pouvoir le faire.

2660 Par ailleurs, les personnes qui désirent exercer un droit de rectification par écrit, donc par exemple il y a une dizaine de mémoires qui nous ont été acheminés, mais qui n'ont pas fait l'objet de présentation devant la Commission, ces mémoires-là vont être mis en ligne probablement vendredi, et compte tenu de tout ça, nous indiquons que les gens peuvent faire un droit de rectification par écrit jusqu'au 26 juin en après-midi.

Si ça pose un problème à quelqu'un, déjà ils peuvent nous le faire savoir, puis à ce moment-là, comme on dit, la Commission essaie toujours d'accommoder les gens dans la mesure du possible de façon raisonnable également, donc si quelqu'un était pas en mesure de faire des rectifications, il peut l'indiquer à madame LeBlanc en disant, pouvez-vous me donner deux-trois (2-3) trois jours de plus! C'est possible de le faire, mais autant que possible, on demande aux gens qui veulent faire des rectifications, de le faire le plus rapidement possible. Donc c'est pour ça qu'on a indiqué le 26 juin, mais il y aurait possibilité de négocier avec madame LeBlanc.

2670 Nous vous rappelons également que le droit de rectification des faits sert à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises. Donc si des gens nous envoient par écrit des réactions à des mémoires, et ce n'est pas jugé comme une rectification, donc la Commission va simplement refuser cette rectification, va décider que ce n'est pas une rectification.

2680 La Commission d'enquête, comme je l'ai mentionné, poursuit ses travaux, et le rapport sera déposé au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au plus tard le 14 octobre prochain.

2685 Par ailleurs également, la Commission tient à exprimer son appréciation aux personnes qui se sont intéressées à ses travaux, soit en posant des questions, soit en déposant un mémoire ou en participant simplement à l'audience.

2690 Bien entendu, il y a quelques personnes-ressources qui sont ici ce soir dans la salle, s'il y en a qui nous écoutent également sur Internet, je remercie également la participation des personnes-ressources aux travaux de la Commission, notamment en première partie de l'audience publique.

Et j'apprécie également la participation des gens qui sont venus sur place, ceux qui nous ont simplement écoutés sans présenter de mémoire, donc ça aussi, c'est toujours apprécié.

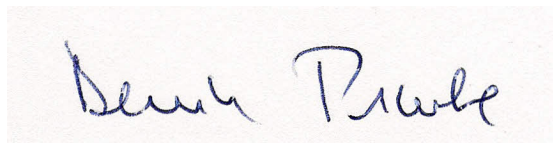
2695 Nous tenons à jour des statistiques sur la participation, maintenant avec Internet, nous sommes également en mesure de savoir quel était le niveau de participation, combien de personnes nous suivaient sur le Web, monsieur Dufour nous permet d'avoir les statistiques également. Donc je remercie également les gens qui nous ont suivis sur Internet.

2700 Maintenant, ceci met fin à la soirée. Je vais en profiter pour terminer la soirée en remerciant mon collègue, monsieur Locat, qui doit m'endurer, ainsi que madame Karine qui est à côté de moi également, et sans oublier madame LeBlanc et madame Olivier. C'est très apprécié qu'on ait une équipe qui nous entoure, ça nous permet normalement de mieux paraître également, parce que les documents d'information étaient à portée de la main. Donc c'est toujours apprécié, le travail d'équipe au BAPE.

2705 Alors sur ce, je mets fin à la présente soirée et je vous souhaite une bonne fin de soirée, il reste encore environ trente-cinq (35) minutes! Encore une fois, merci de votre participation.

2710

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.



2715

DENISE PROULX, s.o.